

# Cahiers

# Ferdinand de Saussure

**22**

1966

MÉLANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A

ANDRÉ BURGER

1. LINGUISTIQUE GÉNÉRALE



Librairie Droz

11, rue Massot

GENÈVE

1967

# **Cahiers**

# **Ferdinand de Saussure**

**22**

1966

MÉLANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A

ANDRÉ BURGER

I. LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Librairie Droz

11, rue Massot

GENÈVE

1967

COMITÉ  
DES  
MÉLANGES ANDRÉ BURGER



*Bernard GAGNEBIN*

*Doyen de la Faculté des lettres de Genève*

*Jean-Blaise GRIZE*

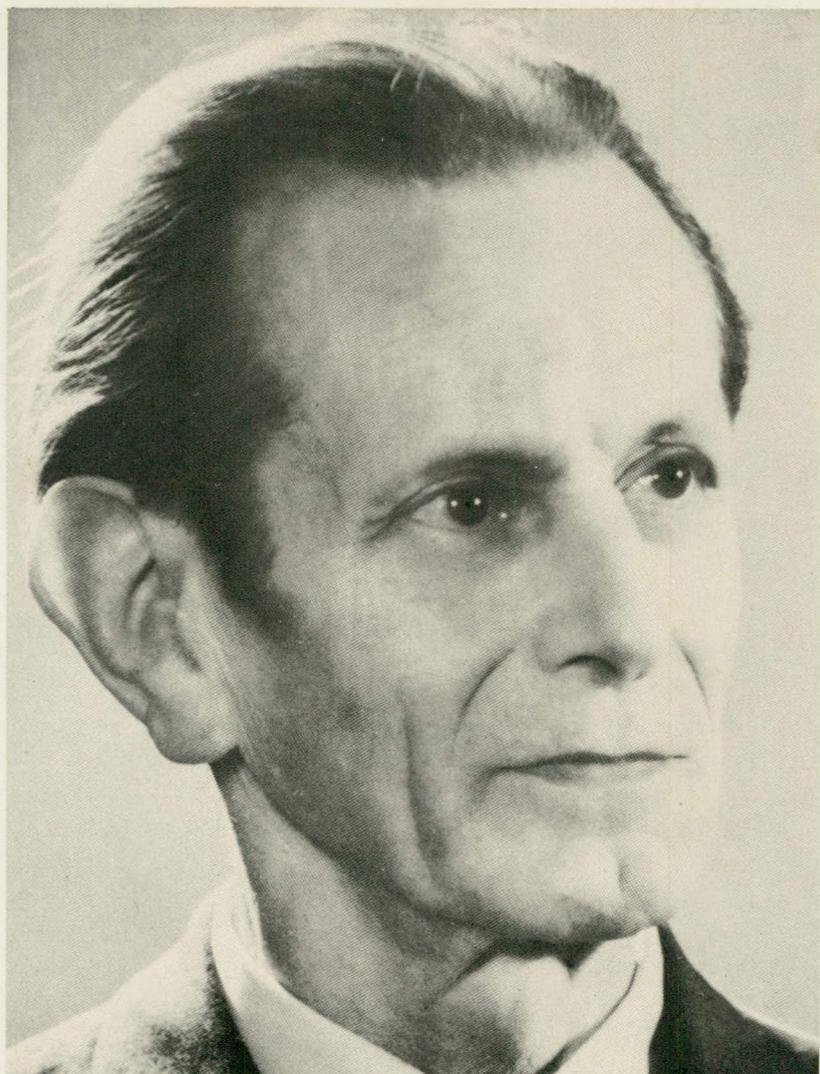
*Doyen de la Faculté des lettres de Neuchâtel*

*Robert de DARDEL*

*Henri FREI*

*Robert GODEL*

*Félix KAHN*



## André BURGER

La carrière d'André BURGER est celle d'un savant qui s'est consacré dès sa jeunesse à l'étude de la linguistique et qui en a fait application aux langues romanes avec un incontestable succès.

Après avoir obtenu sa licence ès lettres classiques à l'Université de Neuchâtel en 1918, il est parti pour Paris, avec une cinquantaine de francs en poche, tout comme son compatriote Le Corbusier, décidé à triompher de toutes les difficultés pour suivre sa vocation.

Pendant quatre ans, il a été formé aux méthodes de la grammaire comparée des langues indo-européennes par Antoine Meillet, Joseph Vendryes et Jules Bloch, à la métrique et à la critique textuelle par Louis Havet. De retour en Suisse, il a suivi pendant une année à Bâle les leçons de Jakob Wackernagel, d'Andreas Heusler et de Max Niedermann. En 1925, il publie une étude sur *Les mots de la famille φύω en grec ancien* et en 1928 une thèse intitulée *Etudes de phonétique et de morphologie latines*, deux travaux qui dénotent déjà une méthode rigoureuse au service d'une pensée originale.

En 1931, à la démission de Jules Jeanjaquet, André BURGER est chargé d'un cours de grammaire historique du français à l'Université de Neuchâtel et en 1938 il est nommé professeur ordinaire de langue et littérature françaises médiévales, ce qui va lui permettre de se consacrer pleinement aux travaux qu'il a entrepris. André BURGER s'est efforcé d'appliquer à l'histoire des langues romanes en général la méthode comparative que lui avaient enseignée ses maîtres. Ses articles sur *La diphtongaison de ě et ō* et sur *La palatalisation des consonnes en roman commun* ouvraient des voies nouvelles à l'étude des langues romanes. Vivement pris à partie au congrès de Rome par les philologues français attachés à certaines traditions, André

BURGER n'en continua pas moins ses recherches avec une honnêteté, une rectitude et un courage qui lui ont valu le respect et bientôt l'admiration de ses pairs.

La comparaison des langues romanes doit contribuer, pense-t-il, à poser la théorie du « roman commun », de la langue parlée à l'époque mérovingienne et carolingienne, d'où sont sorties les langues romanes. Il n'y a pas de rupture entre l'époque de Charlemagne et celle de Saint Louis, et le moyen âge apparaît comme une étape nécessaire dans la formation de l'Europe moderne et un moment capital dans l'histoire de la civilisation.

André BURGER était doyen de la Faculté des Lettres de Neuchâtel, lorsqu'il fut appelé en 1947 à occuper la chaire ordinaire de philologie romane à l'Université de Genève. Pendant près de vingt ans, il allait initier et former un grand nombre d'élèves à la connaissance de la littérature et de la langue du moyen âge. Tous ses élèves ont été frappés non seulement par son honnêteté intellectuelle, mais encore par sa gentillesse, sa patience et son dévouement. L'un d'entre eux, qui est aussi un de ses disciples, car il a étudié à l'aide de la méthode comparative les parfaits forts et les substantifs de la troisième déclinaison, écrit :

« J'ai été frappé par la probité et la modestie de M. Burger. Il craignait d'affirmer plus que ses connaissances ou l'état de la science ne le permettaient et, loin de jeter de la poudre aux yeux ou de simplifier les problèmes à l'intention des débutants, il nous familiarisait honnêtement avec le fait que le savoir humain ne parvient jamais à embrasser toute la science et que nos méthodes, nos outils sont et resteront trop grossiers pour permettre d'atteindre le but que nous poursuivons. En tant que directeur de thèse, il me mettait souvent en garde contre ma tendance à vouloir faire entrer les faits dans un schéma préétabli. »

L'enseignement d'André BURGER à Genève devait orienter ses recherches du côté de la littérature médiévale, si bien qu'il est devenu en quelques années un des meilleurs connaisseurs de la *Chanson de Roland*, qu'il a étudiée tant au point de vue de la langue, qu'au point de vue de l'histoire. Toute une série d'études jalonnent ses démonstrations : *La légende de Roncevaux avant la « chanson de Roland »* ; *le récit du faux Turpin* ; *le champ de bataille de Roncevaux* ; *les deux scènes du cor* ; *le rire de Roland*. Contre l'opinion de l'École classique, André BURGER estime que la « Chanson de Roland » est

un poème admirablement construit, avec un système de versification qui lui est propre, et qu'elle est l'œuvre d'un seul auteur, ce Turolde que l'on a trop longtemps voulu faire passer pour un simple copiste.

Pour s'assurer de l'exactitude de sa théorie, André BURGER s'est rendu à deux reprises dans les Pyrénées, faisant tout son itinéraire à pied et logeant dans des auberges de montagne. Et il a retrouvé exactement les lieux décrits par Turolde : le défilé de Roncevaux, le pic aigu où Roland a rendu le dernier soupir, le val herbeux où Olivier a vu déboucher les Sarrasins.

La valeur de la méthode de critique textuelle d'André BURGER, nous la trouvons encore dans son *Lexique de la langue de Villon* (où il ne propose pas moins d'une cinquantaine de corrections au texte admis jusqu'ici par les spécialistes) et dans ses travaux sur la langue des chansons patoises de l'Escalade, notamment le *Cé qu'é lainô*, ce texte qui évoque de manière tour à tour religieuse, burlesque et satirique l'entreprise du Duc de Savoie contre la ville de Genève dans la nuit la plus longue de l'année 1602.

Après ces incursions décisives dans la littérature médiévale et patoisante, André BURGER est retourné à la linguistique saussurienne, dont il est un des représentants les plus éminents à la Faculté des Lettres. Au cours de ces dernières années, les *Cahiers Ferdinand de Saussure* ont accueilli ses articles intitulés : *Phonématique et diachronie*, *Significations et valeur du suffixe verbal français -e-* et *Essai d'analyse d'un système de valeurs*.

Tout empreinte d'honnêteté et de rigueur intellectuelles, l'œuvre d'André BURGER recèle en outre une originalité qui en fait la valeur. Honnêteté, simplicité, originalité, tels sont aussi quelques-uns des traits propres à notre cher collègue. Coiffé d'un chapeau un peu déformé, le visage buriné par les veilles studieuses autant que par les vents et les brumes des pays romand et savoyard, où il aime passer ses vacances, il médite sur la langue et la littérature avec une joie calme et réfléchie.

A le voir descendre le Cours des Bastions pour se rendre à l'Université ou à la Bibliothèque universitaire, personne ne se douterait qu'il vient d'atteindre soixante-dix ans.

Bernard Gagnebin  
Doyen de la Faculté des  
Lettres de Genève

BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS  
DE M. ANDRÉ BURGER

1925

1. Les mots de la famille  $\varphi\acute{o}\omega$  en grec ancien. – *Bibliothèque de l'École des Hautes-Etudes*, n° 246. – Paris, Champion, 1925.

1926

2. Le parfait latin en *-ui* et le problème des formes contractes. – *REL*, 1926, p. 115-119 et 122-217.
3. Compte rendu de F. C. Unger, « *περὶ καρδίας* », « Liber Hippocraticus de corde ». – *RPh*, 1926, nouv. série, L, p. 248.

1927

4. Compte rendu de P. Chantraine, « Histoire du parfait grec ». – *RPh*, 1927, 3<sup>e</sup> série, I, p. 269-271.

1928

5. Etudes de phonétique et de morphologie latines. Thèse de doctorat, Neuchâtel. – *Recueil de la Faculté des Lettres de Neuchâtel*, fasc. XIII. – Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1928.

1930

6. Deux adjectifs latins en *-uos*. – *REL*, 1930, p. 222-230.

1932

7. Le témoignage d'Aulu-Gelle sur le génitif et le datif singuliers de la 5<sup>me</sup> déclinaison latine. – *REL*, 1932, p. 373-381.

1933

8. Compte rendu de R. G. Kent, « The sounds of Latin ». – *REL*, 1933, XI, p. 246-248.

## 1934

9. Compte rendu de E. Kiekers, « Historische lateinische Grammatik ». – *Gnomon*, 1934, X, p. 656-663.

## 1935

10. Palatalisation et diphtongaison en roman et en slave. – *Romania*, 1935, p. 129-144.  
 11. La diphtongaison de *e* et *o* ouverts dans les langues romanes. – *Atti del III congresso dei linguisti*, Florence, 1935, p. 179.

## 1938

12. A propos du nom grec de l'aurore. – *REI*, 1938, I, p. 447-451.

## 1943

13. La palatalisation des consonnes en roman commun. – *REI*, 1943, III, p. 183-197.  
 14. Pour une théorie du roman commun. – *Mémorial des Etudes latines*, Paris, « Les Belles-Lettres », 1943, p. 162-169.

## 1944

15. Note critique sur deux passages de l'Enéide. – *Mélanges Niedermann*, Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1944, p. 81-90.

## 1945

16. La naissance de l'amour occidental. – *Alma Mater*, 1945, n° 9-10, p. 267-281.  
 17. Compte rendu de Ch. Bally, « Manuel d'accentuation grecque ». – *CFS*, 1945, n° 5, p. 41-43.

## 1948

18. Les vers de la duchesse Dhuoda. – *Mélanges Marouzeau*, Paris, 1948, p. 85-102.

## 1949

19. La légende de Roncevaux avant la « Chanson de Roland ». – *Romania*, 1949, LXX, p. 433-473.  
 20. Le fief de Margarit. – *Mélanges Hoepffner*, Paris, 1949, p. 163-172.  
 21. Sur le passage du système des temps et des aspects de l'indicatif, du latin au roman commun. – *CFS*, 1949, n° 8, p. 21-36.  
 22. Compte rendu de A. G. Haudricourt et A. G. Juilland, « Essai pour une histoire structurale du phonétisme français ». – *CFS*, 1949, n° 8, p. 64-67.

## 1951

23. Latin vulgaire et roman commun. – *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès de la Fédération internationale des Associations d'études classiques*, Paris, 1951, p. 220.

24. De Virgile à Guillaume IX. Histoire d'un mètre. — *BHR*, 1951, XIII, p. 7-25 et 121-136.  
 25. Compte rendu de René Louis, « Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste ». — *BHR*, 1951, XIII, p. 205-211.

1952

26. Sur les relations de la « Chanson de Roland » avec le récit du faux Turpin et celui du « Guide du Pèlerin ». — *Romania*, 1952, LXXIII, p. 242-247.  
 27. La langue des chansons patoises de l'Escalade. — *L'Escalade de Genève, histoire et traditions*, Genève, 1952, p. 299-319.  
 28. Cé qu'é lainô. Chanson sur l'Escalade de Genève en langage savoyard. Edition critique publiée avec M. Brun et A. Duckert. — Genève, Droz, 1952, 51 p.

1953

29. Sur la géographie du « Roland » et sa date. — *Romania*, 1953, LXXIV, p. 158-171.  
 30. Sur la transposition des vers 1467 à 1509 du ms. « O » de la « Chanson de Roland ». — *Essais de philologie moderne* (1951), Paris, 1953, p. 155-160.

1954

31. Compte rendu de « Cahiers Sextil Pușcariu », tome I. — *CFS*, 1954, n° 12, p. 83-84.

1955

32. La lacune du ms. « O » de la « Chanson de Roland » et la fin de la deuxième bataille. — *SNPh*, 1955, XXVII, p. 3-12.  
 33. Phonématique et diachronie. — *CFS*, 1955, n° 13, p. 19-33.  
 34. Compte rendu de P. Aebischer, « Rolandiana Borealia » et « Textes norrois et littérature française du moyen âge », I. — *SNPh*, 1955, XXVII, p. 126-128.  
 35. Compte rendu de Maurice Delbouille, « Sur la genèse de la Chanson de Roland ». — *SNPh*, 1955, XXVII, p. 237-238.

1956

36. Le champ de bataille de Roncevaux. — *Coloquios de Roncesvalles*, Agosto 1955, Zaragoza, 1956, p. 105-111, 1 carte et 3 planches.  
 37. Compte rendu de Félix Kahn, « Le système des temps de l'indicatif chez un Parisien et chez une Bâloise ». — *CFS*, 1956, n° 14, p. 53-56.

1957

38. Lexique de la langue de Villon. — Genève, Droz, 1957, un volume in-8°, 110 p.  
 39. L'Épître de Villon à Marie d'Orléans. — *Mélanges de linguistique et de littérature romanes à la mémoire d'István Frank*, Universität des Saarlandes, 1957, p. 92-99.

## 1958

40. V.-fr. lois « loisir ». – *Etymologica W. von Wartburg zum ziezbigsten Geburtstag*, Tübingen, 1958, p. 123-128.
41. L'entroubli de Villon. – *Romania*, 1958, LXXIX, p. 485-495.
42. Compte rendu de « Le Roman de vrai amour and Le Pleur de sainte âme », édité par Arthur S. Bates. – *Journal de Genève*, 16 octobre 1958.

## 1959

43. Les deux scènes du cor dans la « Chanson de Roland ». – *La technique littéraire des chansons de geste*, Université de Liège, 1959, p. 106-126.
44. Compte rendu de Paul Imbs, « Les propositions temporelles en ancien français ». – *RomPh*, 1959, XII, p. 293-296.
45. Compte rendu de Jaakko Ahokas, « Essai d'un glossaire genevois d'après les registres du Conseil de la ville de 1409 à 1536 ». – *Journal de Genève*, 2 octobre 1959.

## 1960

46. Le rire de Roland. – *CCM*, 1960, III, p. 2-11.
47. Compte rendu de R. de Dardel, « Le parfait fort en roman commun ». – *CFS*, 1960, n° 17, p. 68.
48. Compte rendu de Diego Catalán Menéndez Pidal, « La escuela lingüística española y su concepción del lenguaje ». – *CFS*, 1960, n° 17, p. 65.
49. Compte rendu de Eugenio Coseriu, « Forma y sustancia en los sonidos del lenguaje » et « Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico ». – *CFS*, 1960, n° 17, p. 65-66.
50. Compte rendu de Harald Weinrich, « Phonologische Studien zur romanischen Sprachgeschichte ». – *CFS*, 1960, n° 17, p. 66-68.
51. Compte rendu de Alejandro Cioranescu, « Diccionario Etimológico Rumano », fasc. 1 et 2. – *CFS*, 1960, n° 17, p. 68-69.

## 1961

52. La question rolandienne. – *CCM*, 1961, IV, p. 269-291.
53. Significations et valeur du suffixe verbal français *-e-*. – *CFS*, 1961, n° 18, p. 5-15.
54. Compte rendu de Lydia I. Jansen-Beck, « Possessive pronouns and adjectives in Garin le Loheren and Gerbert de Metz ». – *CFS*, 1961, n° 18, p. 89-90.
55. Compte rendu de Maurice Dessaintes, « Eléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français ». – *CFS*, 1961, n° 18, p. 90-92.

## 1962

56. Essai d'analyse d'un système de valeurs. – *CFS*, 1962, n° 19, p. 67-76.
57. Compte rendu de Arne Klum, « Verbe et adverbe ». – *CFS*, 1962, n° 19, p. 113-115.
58. Compte rendu de A. Cioranescu, « Diccionario Etimológico Rumano », fasc. 3 et 4. – *CFS*, 1962, n° 19, p. 115.

1963

59. Compte rendu de Siegfried Heinemann, « Das Abstraktum in der französischen Literatursprache des Mittelalters ». — *CFS*, 1963, n° 20, p. 68-70.

1964

60. Remarques sur l'épisode de Baligant. — *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à M. Maurice Delbouille*, Gembloux, 1964, t. II, p. 59-69.

1965

61. Compte rendu de Georges Fennwick Jones, « The Ethos of the Song of Roland ». — *MAev*, 1965, XXXIV, p. 52-55.
62. La tradition manuscrite du Lai de Lanval. — *Actes du X<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romanes* (Strasbourg 1962), Paris, 1965, p. 59-69.
63. Compte rendu de H. Ramsden, « Weak-Pronoun Position in the Early Romance Languages ». — *VR*, 1965, p. 136-138.

Sous presse

64. Lanquand li jorn son lonc en mai: une chanson d'amour et de croisade. — A paraître dans les *Mélanges René Crozet*.
65. Villon et la prison de Meun. — A paraître dans les *Mélanges Italo Siciliano*.

E. BENVENISTE (Paris)

COMMENT S'EST FORMÉE  
UNE DIFFÉRENCIATION LEXICALE EN FRANÇAIS

C'est un fait d'observation que deux signes lexicaux de forme très voisine peuvent n'avoir pas de rapport associatif parce que leurs signifiés restent distincts. S'il y a néanmoins des raisons de penser que ces deux signes sont bien de même famille, la question se pose de savoir quels facteurs les ont dissociés et comment s'est réalisée cette délimitation nouvelle, qui ne peut manquer de déplacer à son tour d'autres signes.

Tel est le problème théorique autour duquel va s'organiser l'analyse présentée ici d'une donnée lexicale du français. Au point de départ, il y a une observation fortuite. Notre attention s'est trouvée éveillée, puis retenue, par la ressemblance que présentent deux signes pourtant distincts du français: le verbe *amenuiser* et le substantif *menuisier*. Autant la relation formelle est claire et serrée, autant est incertaine celle du sens. *Amenuiser*, c'est « rendre plus menu »; un *menuisier* est un « ouvrier qui travaille le bois ». Y a-t-il seulement un rapport? C'est bien plutôt une absence de rapport que le « sentiment linguistique » éprouvera. On peut conjecturer, assez vaguement, que le point de jonction est l'adjectif *menu*, mais rien dans l'usage actuel ne rapproche *menuisier* de *menu*, et il est certain qu'on n'associera pas spontanément, qu'on sera au contraire porté à séparer l'une de l'autre ces unités lexicales.

Le problème est donc de voir à quel niveau de la langue ce rapport peut être restauré, puis comment et pourquoi il a été rompu. Il ne s'agit pas d'une étude historique au sens traditionnel du terme, mais de l'analyse descriptive d'une relation envisagée dans plusieurs états successifs d'une évolution linguistique.

En effet dès lors qu'on traite d'une relation entre signes, le champ de l'étude est synchronique, et quand cette relation est une variable, on passe d'une synchronie à une autre. Il nous faut donc délimiter ces synchronies, sans souci des cloisonnements historiques, dans la continuité linguistique dont le français est la phase actuelle.

On sera d'abord tenté de chercher en ancien français le lien qui rattacherait ensemble *amenuiser* et *menuisier*. Mais ces deux termes semblent au contraire y diverger encore davantage, car a. fr. (*a*)*menuiser* signifie « réduire en poussière » et a. fr. *menuisier* se dit d'artisans en diverses matières et non pas seulement en bois<sup>1</sup>. La différence existe déjà, elle est seulement articulée d'une autre manière.

Il faut donc prendre les choses plus haut, à l'état du latin, décrire la donnée de base qui est l'adjectif *minutus*, puis la relation de cet adjectif avec ses dérivés, et construire ainsi le modèle auquel on comparera ensuite l'état de cette relation en français. Cette description des faits latins devra faire ressortir les traits distinctifs de la notion. On n'a jamais trop de toutes les déterminations pour définir un signe.

\* \* \*

Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur la forme de *minutus*, par rapport à *minuo* « diminuer » : c'est celle, toute normale, d'un participe passif. La valeur de participe est également claire dans un exemple tel que celui-ci : « consul alter equestri proelio uno et vulnere suo *minutus* (« diminué, affaibli »)<sup>2</sup>.

Ce qui a produit un changement dans les valeurs sémantiques de *minutus* et de ses dérivés est son changement de statut : de participe, il est devenu adjectif, et il a pris le sens approximatif de « menu ». Tout est parti de là ; c'est de ce passage d'une fonction à une autre, éloignant *minutus* de son appartenance verbale, que résultent les traits nouveaux qui composent sa définition lexicale. Il faut les dégager<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les données seront citées plus loin, p. 25.

<sup>2</sup> Liv. XXI, 52, 2.

<sup>3</sup> Nous ne faisons pas ici une étude philologique. Dans le riche matériel offert par l'article *minutus* du Thesaurus linguae latinae (VIII, p. 1038 sq.), nous avons choisi quelques citations caractéristiques. D'autres nous ont été fournies par nos propres lectures.

Une première particularité, qui n'a pas été remarquée, dans la fonction d'adjectif que *minutus* assume, est comme le prolongement de son origine participiale. Du fait que *minutus* participe énonçait un état résultant d'un procès transitif, et que le procès dénoté par *minuo* consiste en un changement graduel (« diminuer », c'est « rendre moindre »), *minutus* adjectif énonce la qualification comme relative et oppositive. Il n'indique pas une propriété à l'état absolu, et il ne sert pas de substitut populaire à *parvus* « petit »<sup>4</sup>. On entend par *minutus* ce qui est « plus réduit en volume (que l'état normal) ». Cela ressort de la syntaxe même des emplois anciens, où fréquemment *minutus* est employé, qu'il soit lui-même au comparatif ou au superlatif, en liaison ou en opposition avec un adjectif comparatif, ou qu'il se trouve en général dans un contexte qui suggère cette valeur comparative, par exemple avec des diminutifs. Voici quelques exemples qui appartiennent à plusieurs phases de la langue :

— Si venisses Capuam, quod et *pueros minutos* vides libenter et *maiores* animadvertere non vis...<sup>5</sup> « tu aimes voir les petits garçons, les plus grands ne t'intéressent pas »;

— *pisciculos minutos* aggerebant frequenter ut a *maioribus* absumerentur<sup>6</sup>;

— forma esse oportet magnitudine media. Quod *nec vastas nec minutas* decet esse equas<sup>7</sup> (le contraste avec *media* montre que *vastas* et *minutas* indiquent l'excès des qualités contraires).

— Di me omnes *magni minutique* et etiam patellarii... faxint...<sup>8</sup>.

— Unus tibi hic dum propitius sit Jupiter, tu istos *minutos* caue deos flocci feceris « pourvu seulement que ce Jupiter que voici (= moi) te soit propice, moque-toi comme d'une guigne de ces dieux subalternes »<sup>9</sup>. A quoi l'autre répond : « Sed tandem si tu

<sup>4</sup> Comme le dit Ernout-Meillet, p. 405 a. Il y a eu quelques substitutions de *minutus* à *parvus*, mais seulement au sens figuré, et Cicéron les condamne : « abutimur saepe verbo, ut cum *grandem* orationem pro magna, *minutum* animum pro parvo dicimus » (*in Orat.* 27).

<sup>5</sup> Fragment d'une Epistula Latina de Varron ap. Nonius 141, 13. Le sens a été élucidé par H. Dahlmann, *Museum Helveticum* VII (1950), p. 211 sq. qui renvoie à Suetone *Aug.* 83 *ludebat cum pueris minutis*, et fait une observation juste, mais sommaire et incomplète, sur l'opposition *minutus/maior*.

<sup>6</sup> Varron, *R.R.* III, 17, 6.

<sup>7</sup> Varron, op. cit. II, 7, 4.

<sup>8</sup> Plaute, *Cist.* 522.

<sup>9</sup> Plaute, *Cas.* 331 sq.

Juppiter sis mortuus, cum ad deos *minoris* redierit regnum tuum, quis mihi subveniet tergo...<sup>10</sup> » « supposons que toi, mon Jupiter, tu finisses par mourir, quand ton royaume sera revenu aux dieux inférieurs, qui est-ce qui protégera mon dos...? », indiquant l'équation *minutus* = *minor*.

— *curculiunculos minutos* fabulare « tu ne m'offres que de tout petits charançonnetts » (autant dire: trois fois rien)<sup>11</sup>; liaison entre *minutus* et le diminutif;

— euge, litteras *minutas*!... — Verum qui satis videat, *grandes* satis sunt « ah! quelle menue écriture!... — Pour qui a de bons yeux, elle est bien assez grande »<sup>12</sup>;

— *nutricas pueros infantes minutulos* ut domi procurent<sup>13</sup>;

— *pisciculos minutos*<sup>14</sup>;

— ossa uidelicet e *pauxillis* atque *minutis* | ossibus hic, et de *pauxillis* atque *minutis* | uisceribus uiscus gigni « (il enseigne) que les os sont formés d'os infiniment petits et menus; la chair, de chairs infiniment petites et menues »<sup>15</sup>;

— multis partibus hic (sc. aer) est *mobilior*, multisque *minutior*, et *mage pollens* (opp. aer *crassior*)<sup>16</sup>;

— aer... dispergitur ad *partis* ita *quasque minutas* corporis<sup>17</sup> « l'air se répand presque dans les parties les plus menues du corps » (= superlatif);

— ... ne laneum *latusculum* manusque *mollicellas*... tibi flagella *conscribillent*... uelut *minuta* magno deprensa nauis in mari...<sup>18</sup> (*minuta* est mis par l'entourage au rang d'un diminutif);

— salem non *nimum minutum* aspergito<sup>19</sup>;

— napi quoque, sed integri; si *minuti* sint, *maiores* etiam insecti<sup>20</sup>;

— itaque populus *minutus* laborat; nam isti *maiores* maxillae semper Saturnalia agunt « c'est ainsi que le menu peuple est dans

<sup>10</sup> Ibid. 335, trad. Ernout.

<sup>11</sup> Plaute, *Rud.* 1325.

<sup>12</sup> Plaute, *Bacch.* 991.

<sup>13</sup> Plaute, *Poen.* prol. 28. Ce sont là tous les exemples de *minutus* chez Plaute.

<sup>14</sup> Térence, *Andr.* 369.

<sup>15</sup> Lucrèce I 835-7, trad. Ernout.

<sup>16</sup> Lucrèce IV, 318.

<sup>17</sup> Lucrèce IV, 895.

<sup>18</sup> Catulle 25, 10.

<sup>19</sup> Columelle XII, 56.

<sup>20</sup> Columelle, *l.c.*

la misère; car pour toutes ces grosses mâchoires, c'est toujours Saturnales »<sup>21</sup>;

— *minutis maioribusque abscessibus*<sup>22</sup>;

— (Attila) forma brevis, lato pectore, capite *grandiore*, *minutis oculis*...<sup>23</sup>.

Ces exemples, illustrant la valeur de comparatif propre à *minutus*, montrent ce qui le distingue de *parvus* et de *tenuis*, en vertu principalement des liaisons et oppositions syntagmatiques où il entre, tant dans des emplois figurés — que nous ne citons pas — que dans ceux où *minutus* garde son sens littéral.

Une circonstance particulière ajoute un nouveau trait à cette définition: c'est l'influence de l'adjectif grec *λεπτός*. Comme cette influence ne semble pas avoir été remarquée<sup>24</sup>, il faut en exposer brièvement la raison et les preuves.

1) Comme *minutus*, *λεπτός* est un ancien participe devenu adjectif; *minutus* en avoisine le sens, à partir d'une notion verbale toute différente. Le rapport entre le verbe *λέπω* « écosser, peler » et *λεπτός* comme participe ne se voit guère que dans un exemple homérique (Y 497) où *λεπτός* qualifie le grain de maïs dépouillé de sa balle sous les pieds des bœufs. Mais c'est une survivance. Partout ailleurs chez Homère et même dès le mycénien (*re-po-to*), *λεπτός* apparaît comme adjectif au sens de « mince, menu, fin ».

2) *λεπτός* a dans ses premiers emplois une implication comparative qui se manifeste, soit par la jonction avec un autre adjectif au comparatif (hom. *ἀλλά τέ οἱ βράσσων τε νόος, λεπτή δέ τε μῆτις* K 226), soit par une opposition contextuelle: chez Hérodote, *τὰ λεπτά τῶν προβάτων* « le menu bétail » par contraste avec les gros animaux (I 133; VIII 137); *λεπτά πλοῖα* « menues embarcations », opp. *πεντηκόντεροι, τριήρεις* (VII 36); *λεπταὶ ἄκραι* « minces pointes rocheuses », trop minces justement pour des roches et prises de loin pour des vaisseaux (VII 107).

Ces deux caractéristiques de *λεπτός* préfiguraient celles qui se dessinent en latin dans l'emploi de *minutus*. Devant ces coïnci-

<sup>21</sup> Pétrone, *Sat.* 44, 3, trad. Ernout.

<sup>22</sup> Cels. V, 18, 7.

<sup>23</sup> Jordanes, *Get.* 35, 182.

<sup>24</sup> On n'en trouve mention ni dans l'article du *Thesaurus* ni dans les dictionnaires étymologiques d'Ernout-Meillet et de J. B. Hofmann.

dences, il n'y a rien d'étonnant que des écrivains romains imbus de culture grecque aient été portés à rapprocher *minutus* de λεπτός, puis à faire de *minutus* l'équivalent de λεπτός en plusieurs acceptions nouvelles, qui sont de véritables calques.

Le neutre λεπτόν pris comme substantif désigne dans le Nouveau Testament une menue monnaie: on l'a rendu en latin par *minutum*: ἔβαλεν λεπτά δύο = Vulg. « misit duo *minuta* »<sup>25</sup>; — ἕως καὶ τὸ ἔσχατον λεπτόν ἀποδώς = Vulg. « donec etiam novissimum *minutum* reddas »<sup>26</sup>, locution proverbiale « (tu ne sortiras pas d'ici) que tu n'aies payé jusqu'au dernier sou »<sup>27</sup>.

Une autre acception, également technique, du neutre λεπτόν allait avoir, transposée en latin, une grande fortune. Les astronomes grecs ont désigné par λεπτόν, dans le système sexagésimal de Ptolémée, la 60<sup>e</sup> partie d'un degré de cercle, puis de l'heure. Pour traduire cette notion, le latin a choisi *minutus* qu'il a commencé par spécialiser dans une expression descriptive; ainsi chez Augustin: « dies et horas *minutioresque horarum articulos* »<sup>28</sup>; puis il en a fait une désignation directe, *minutum* d'abord, ensuite *minuta* « minute », qui s'est implanté dans la plupart des langues modernes. Enfin, toujours à l'imitation du grec, le latin a distingué la *minuta prima* (πρῶτον λεπτόν), qui est notre « minute », et une subdivision sexagésimale, *minuta secunda* (δεύτερον λεπτόν), notre « seconde ».

En outre *minutus* reproduit λεπτός dans une série d'expressions non techniques, dont voici quelques-unes:

*aer minutior* (opp. *crassior*) chez Lucrèce évoque la λεπτότης de l'air selon Platon, ainsi que la définition d'Aristote: λεπτότερον ἀήρ ὑδατος<sup>29</sup>;

*minutus* pour qualifier les êtres « menus » rappelle τὰ λεπτὰ τῶν προβάτων (Hérodote, ci-dessus);

*minuta navis* (Catulle, ci-dessus), et λεπτὰ πλοῖα (Hérodote, ci-dessus);

*sal minutum* « sel égrugé »<sup>30</sup> et ἄλας λεπτόν (Hippiatr. gr.);

<sup>25</sup> Marc 12, 42; Luc 21, 2.

<sup>26</sup> Luc 12, 59.

<sup>27</sup> Ce sont là tous les exemples de λεπτός dans le NT.

<sup>28</sup> Aug. *Conf.* VII, 6, 8.

<sup>29</sup> Aristote, *Phys.* 215 b 4.

<sup>30</sup> Varron, *R.R.* III, 9, 12.

*populus minutus, minuta plebes* « le menu peuple » et *οἱ λεπτοί* (Polybe).

Toute chance de rencontre fortuite ou de développement spontané est exclue dans les exemples que fournit l'Itala, où *minutus* a été choisi pour traduire *λεπτός*:

*concidet de illis minutum* traduisant *συγκόψεις ἐκ τούτων λεπτόν*<sup>31</sup> (Vulg. *in tenuissimum pulverem*);

*facta sunt minuta* = *λεπτότερον*<sup>32</sup> (Vulg. *contrita sunt*);

de même dans l'Itala, le dénominatif *minutare* traduit *λεπτόνειν* dans Ps. 17, 43: *minutabo* = *λεπτονω* (Vulg. *comminuam*) « je (les) réduirai en poussière », et le participe *minutatus*, en locution prédicative avec *facere*, rend gr. *λεπτόν ποιεῖν: simulacra... minutata facies* = *εἰδωλα λεπτά ποιήσεις*<sup>33</sup> (Vulg. *disperges*).

Hors des textes bibliques, mais sous la dépendance de cette équivalence consacrée, on rencontre chez Tertullien le composé *minutiloquium* qui doit être une traduction de gr. *λεπτολογία*<sup>34</sup>.

L'expression *concidere minute* (*minutim, minutatim*) « couper en menus morceaux » (cf. ci-dessus la citation biblique de l'Itala) est parallèle à gr. *λεπτά τιλαι* chez Théocrite; *τήν ῥίζαν κόψαι λεπτήν* (Hippiatr. gr.). Elle est fréquente en latin dans les recettes culinaires. Le traité d'Apicius, *De re coquinaria*, écrit dans les premières années du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., en a déjà beaucoup d'exemples<sup>35</sup>; *minute concidere* se comparera à gr. *λεπτοκοπεῖν* « couper menu ».

A définir ainsi les zones d'emploi où lat. *minutus* concorde avec gr. *λεπτός* jusqu'à en être devenu l'équivalent de traduction, on aperçoit mieux celles où ils ne coïncident pas. Ici est le point essentiel.

La notion qui est au centre de *minutus* et qui demeure constante dans les emplois les plus divers se laisse maintenant définir. Cet adjectif qualifie ce qui est de peu de volume par état naturel — êtres vivants, organes corporels, etc. — ou ce qui est réduit à l'état de fragment par rupture, écrasement, segmentation; c'est

<sup>31</sup> Exode 30, 36.

<sup>32</sup> Dan. 2, 35.

<sup>33</sup> Isaïe 30, 22. L'arménien a ici *manrasc'es* « tu réduiras en pièces ».

<sup>34</sup> Plutôt que *μικρολογία* indiqué par Ernout-Meillet.

<sup>35</sup> Voir Apicius *De re coquinaria*, ed. André (Paris 1965), §§ 68, 103, 104-5, 126, 174, etc. et pour la définition du *minutal* « fricassée de chair de poisson, d'abats ou de viande coupés en morceaux » (p. 125).

le cas des matières inertes: *minutum ferrum* « un petit fragment de fer (pour éprouver un aimant) »<sup>36</sup>. Il se dira de tout ce qui est obtenu par division d'un continu ou d'un entier: ainsi *minutum* pour une petite division monétaire, *minuta* pour une petite division du degré. Avec un verbe signifiant « couper, trancher », l'adjectif *minutus* ou les adverbes *minute minutim minutatim* indiqueront ce qui a peu d'épaisseur, ce qui est réduit en tranches minces (on voit ici la transition de *minutus* à fr. *mince*, *émincer*<sup>37</sup>). Cette définition couvre tout l'ensemble des liaisons de *minutus* et convient donc aussi aux emplois équivalents de gr. *λεπτός*.

Mais le domaine de gr. *λεπτός* est plus étendu que celui de lat. *minutus*. Par une portion importante de ses emplois, *λεπτός* déborde *minutus*. Dès l'époque homérique et même déjà en mycénien (*ri-no re-po-to* = *λίνον λεπτόν*)<sup>38</sup>, l'adjectif grec se dit des matières travaillées par l'homme, des objets de dimension réduites et finement ouvragés: fils, cordons, tissus, vêtements, voiles, cuirs, bronzes: *λέπτ' ἡλάκατα* (ρ 97) – *λεπτῆ μῆρινθω* (ψ 855) – *λίνοιο λεπτόν ἄωτον* (I 661) – *λεπτάς ὀθόνας* (Σ 595) – *εἴματα λεπτά* (χ 511) – *ιστόν λεπτόν* (β 95) – *φᾶρος λεπτόν* (ε 231) – *πέπλοι λεπτοί* (η 97) – *λεπτότατος χαλκός* (Υ 275) – *λεπτοτάτη ῥινός βοός* (Υ 276) – des liens d'une finesse de toile d'araignée: *δέσματα ... ἡτύ' ἀράχνια λεπτά* (θ.280), et en général les œuvres de grande habileté: *οἶα θεῶν λεπτά τε καὶ χαλκίεντα καὶ ἀγλά ἐργα πέλονται*, telles la toile tissée par Circé (κ 223).

La notion prégnante ici ressort de la dernière citation: *λεπτά ἐργα*, c'est la finesse d'un objet réalisé par le travail de l'homme. Non plus la petite dimension naturelle d'un être ou d'une chose, ni le menu fragment arraché à une matière, mais la délicatesse d'un ouvrage: *λεπτός*, qualifiant *ἔργον*, introduit dans la définition les valeurs de la technique et de l'art.

Si caractéristique, si ancienne aussi, est cette liaison instaurée entre *λεπτός* et *ἔργον* qu'elle produit le composé *λεπτοουργής*, qui apparaît dès l'époque homérique: *ἔσθος λεπτοουργές* « un vêtement

<sup>36</sup> Varron, *l.l.* IX, 94.

<sup>37</sup> Nous ne mentionnons que par préterition ce rapport du lat. *minutus* à fr. *mince*, qui n'entre pas dans notre sujet.

<sup>38</sup> Cf. Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne*, p. 133 sq.; références textuelles chez Morpurgo, *Mycenaeae graecitatis Lexicon*, 1963, pp. 291, 296.

de fin travail »<sup>39</sup>, puis viennent les dérivés *λεπτοουργεῖν*, *λεπτοουργός*, *λεπτοουργία*, *λεπτοουργικός* qui se développent avec les métiers, et qu'on trouve surtout à partir du début de notre ère dans les papyri.

Le fait qui mérite ici une attention particulière est que le nom d'agent *λεπτοουργός* se spécialise assez tôt pour l'artisan qui travaille le bois : c'est un « menuisier ». Déjà Diodore de Sicile au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. donne *λεπτοουργός* en ce sens : *ἀρχιτέκτονας ἀθροῖσας καὶ λεπτοουργῶν πλῆθος* (pour le bûcher d'Heplaiasion)<sup>40</sup>, où *λεπτοουργός* « menuisier » s'oppose à *ἀρχιτέκτων* « chargé du gros œuvre », et nombre de mentions dans les papyri et les inscriptions le confirment.<sup>41</sup> Une variante, *λεπτοποιός*, a été signalée récemment<sup>42</sup>. Le grec a réalisé dans *λεπτοουργός* un nom d'artisan qui répond exactement à fr. *menuisier*.

Or ce développement de *λεπτός* pour qualifier les menus objets produits par le travail de l'artisan, n'a aucun parallèle en latin dans l'emploi de *minutus*. On ne trouve pas *minutus* dans la terminologie latine des métiers. Ou plutôt on le trouve en une seule occasion, dans un contexte fort instructif, à propos d'un artiste grec vanté par Varron. Pour que l'œil, dit Varron, pût discerner plus facilement le détail des petits ivoires que sculptait Myrmecides, il fallait les mettre devant un fond noir<sup>43</sup>, c'étaient en effet des *minuta opera*, comme il dit ailleurs : « in Myrmecidis *minutis operibus* »<sup>44</sup>. Et Cicéron caractérise dans les mêmes termes l'œuvre de cet artiste : « Myrmecides *minutorum opusculorum* fabricator<sup>45</sup> ». Chez ces deux auteurs, nourris de culture hellénique, parlant d'un sculpteur grec qui était célèbre par ses petits ouvrages d'ivoire et de bronze<sup>46</sup>, l'expression *minuta opera*, étrangère à l'usage latin,

<sup>39</sup> Hymnes homériques 31, 14.

<sup>40</sup> Diod. Sic. 17, 115.

<sup>41</sup> Les témoignages principaux sont réunis dans les dictionnaires de Liddell-Scott-McKenzie et de Preisigke, s.v.

<sup>42</sup> Louis Robert, *Noms indigènes dans l'Asie-Mineure gréco-romaine*, Paris, 1963, p. 292, n. 4. Il faut mentionner encore *ξυλονργός* qui est resté en grec moderne. Sur *ξυλικάριος* « charpentier » ou « menuisier », cf. L. Robert, *Χαριστήριον εἰς Α.Κ. Ὁρλάνδον*, Athènes, 1964, p. 338 sq.

<sup>43</sup> Varron, *L.L.* VII, 1.

<sup>44</sup> Ibid. IX, 8.

<sup>45</sup> *Acad.* II, 120. Le grammairien Apulée dit aussi de Myrmecides : « Fuit sculptor admirandus in *minutis* marmoreis *operibus* formandis » (*Orthogr.* 57).

<sup>46</sup> Cf. Elien V.H. I, 17; Ath. XI, 782 b, Pline VII, 21, 21; XXXVI, 5, 15.

est vraisemblablement la traduction d'un terme grec tel que *λεπτοργία*.

Si *minutus*, ne désignant jamais un produit fabriqué, reste hors du vocabulaire de l'artisanat, à plus forte raison le latin n'est-il jamais arrivé à désigner par *minutus* ou par un composé ou dérivé de *minutus* le travail spécifique du « menuisier », comme l'a fait le grec par *λεπτοργός*. Il y en a une preuve frappante : dans l'Edit de Dioclétien qui contient bien des noms de métiers, nous trouvons justement *λεπτοργός τεχνίτης* pour « menuisier », mais l'équivalent latin est *faber intestinarius*<sup>47</sup>.

On appelait ainsi l'ouvrier qui exécutait l'*opus intestinum*, les travaux de menuiserie à l'intérieur de la maison, par opposition à l'*opus tectorium*; par exemple chez Varron; « *villam opere tectorio et intestino... spectandam* »<sup>48</sup>; et Pline dit du sapin: « *abies... ad quaecumque libeat intestina opera aptissima siue Graeco siue Campano siue Siculo fabricae artis genere* », « le sapin... est très bon... pour tous les ouvrages de menuiserie de style grec, campanien ou sicilien »<sup>49</sup>. *Faber intestinarius*: le latin n'avait pas d'autre manière de désigner le « menuisier » à l'époque où le grec disait *λεπτοργός τεχνίτης* ou simplement *λεπτοργός*. La création d'un terme de même sens dans les deux langues a obéi à des modèles complètement différents: le grec a profité de ce que *λεπτός* qualifiait dès l'origine le travail artisanal pour le restreindre au travail particulier des artisans du bois, sous la forme du composé *λεπτοργός*; le latin, ne pouvant employer à cette fin *minutus*, et d'ailleurs peu enclin à forger des composés (ceux en *-fex* comme *aurifex* sont rares et peu productifs), a créé une dénomination de type descriptif, avec *faber* accompagné d'un adjectif qui spécifie le mode d'activité: *intestinarius*. C'était le procédé usuel pour former des noms d'artisans: on tirait un dérivé en *-arius* d'un nom de matière, accompagné ou non de *faber*: ainsi (*faber*) *ferrarius* « forgeron »; (*faber*) *aerarius* « fondeur », *plumbarius* « plombier », *lapidarius* « tailleur de pierres », etc. et aussi *lignarius* dont on ne sait s'il veut dire « charpentier » ou « menuisier »<sup>50</sup>.

<sup>47</sup> Cf. Blümner, *Der Maximaltarif des Diokletian*, p. 106.

<sup>48</sup> Varron, *RR.* III, 1, 10.

<sup>49</sup> Pline XVI, 225 ed. et trad. André.

<sup>50</sup> Cf. Liv. XXXV, 41, 10.

Telle est en définitive, comparée à celle de λεπτός, la situation de *minutus*. Ni l'adjectif ni aucun de ses dérivés (*minutare*, *minutia*, *minutalis*, *minutatim*) ne se rapportent à une activité artisanale, et spécialement au travail du bois.

\* \* \*

Envisageons maintenant les données en ancien français. Elles se distribuent assez clairement, et on n'a pas besoin d'un grand appareil de citations<sup>51</sup> pour les situer par rapport au modèle latin.

L'adjectif *menu* (qui comporte un diminutif *menuet*) « de peu de volume, de petite taille » (opp. *gros*) occupe la même position qu'avait *minutus* en latin, et la conservera en français moderne.

Le verbe *menuiser* qui continue lat. *minutare* (en fait, *\*minutiare*), signifie de même « réduire en menus morceaux ». Ex.: « *cum poudre [les] menuserai* ; — *les jours de son tens menuisas* ; — la terre pour apporter fruit sera *menuisée et amollie* par le soc de la charrue », etc. C'est encore bien le sens latin. Et quand Montaigne écrit : « (Le vif argent) se va *menuisant* et esparpillant », c'est déjà notre *s'amenuiser*.

La valeur technique commence d'apparaître avec *menuier* « aminci, mince » qui désigne, avec un nom de personne, celui « qui exerce un menu métier » (*marchans menuyers*), et surtout avec *menuiserie* « menus ouvrages », produits par des artisans en divers métiers. On peut mesurer la variété des emplois par ces trois exemples : « enrichir de entailures, peintures, armoieries et autres *menueries* plaisans à l'ueil » — « joyaulx d'argent de *menuerie* » — « faire mettre ladite maison et ses appartenances en bon et souffisant point et estat de *m(i)enuerie*, charpenterie et autres reparacions ».

Plus durable sera une dérivation parallèle, qui se constitue sur le thème *menuis-*, base du verbe *menuiser*, et qui produit les noms génériques féminins *menuise* (lat. *minutiae*) « menu morceau, petit objet », *menuisaille* « menues pièces, débris ; petits poissons », et enfin *menuiserie*.

<sup>51</sup> Celles que nous donnons sont prises au Dictionnaire de Godefroy, sous les mots en question. Cf. aussi Tobler-Lommatzsch, *Altfr. Wb.* I, p. 341 ; V, p. 1455 sqq.

Avec *menuiserie* commence un développement nouveau qui va enrichir le vocabulaire des métiers. On entend d'abord par *menuiserie* toutes sortes de menus ouvrages exécutés en toutes matières par des artisans qualifiés, en opposition à *grosserie* qui désigne les grosses pièces, notamment celles des taillandiers<sup>52</sup>. Il y a une « menuiserie » des orfèvres, une « menuiserie » des feronniers. Encore en 1498 une ordonnance mentionne « les ouvrages tant d'or que d'argent, en *grosserie* et *menuyserie* », et à la même époque il est question de « menuiserie » dans le métier de serrurier.

Du même coup est institué *menuisier* comme nom d'artisan, avec la même étendue et variété d'emplois. A l'instar de l'opposition entre *menuiserie* et *grosserie*, il a existé, en face de *menuisier*, un nom d'artisan, *grossier* « taillandier », attesté au XIII<sup>e</sup> siècle, mais tôt disparu. Un « menuisier » peut travailler les matières précieuses : « ung ouvrier, d'or et de pierres menuisier », ou le bois : « vous menuisiers, besognez de bois sec », ou des métaux. Dans son *Glossaire des émaux*, Laborde définit bien le terme :

« Chaque métier avait ses menuisiers, les huchiers aussi bien que les orfèvres, les potiers d'étain, les serruriers, etc. C'étaient des ouvriers que leur talent et leur aptitude portaient à l'exécution des ouvrages les plus délicats, les plus menus. Dans les lettres patentes de 1396 il est question de huchiers-menuisiers, le corps de métier comprenant à la fois les deux genres d'aptitudes : les huchiers, qui répondent à nos menuisiers, les huchiers-menuisiers à nos ébénistes. L'acception du mot menuisier, restreinte aux ouvriers en bois, date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>53</sup>.

Voilà comment on aboutit au sens moderne de *menuisier*. Ce mot n'a pas d'ancêtre latin, ni dans sa forme, ni dans son sens. Pour le produire, il a fallu deux innovations successives en ancien français.

En premier lieu, la création du terme *menuisier*, pour répondre à une division croissante des techniques et des corps de métiers, entraînant la multiplication des noms de spécialités. Cette création s'est faite d'abord directement à partir de *menu* et n'a emprunté que secondairement le thème *menuis-*. Comme nom d'artisan,

<sup>52</sup> A. fr. *grosserie* est devenu en anglais *grocery*.

<sup>53</sup> Cité par Godefroy s.v. *menuisier*.

*menuisier* est étranger au verbe *menuiser* « réduire en menues parcelles » qui n'a jamais désigné un travail d'ouvrier<sup>54</sup>.

Une deuxième innovation, réalisée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, restreint *menuisier* au sens d'ouvrier chargé des ouvrages de boiserie. A partir de ce moment la situation du terme est transformée:

1<sup>o</sup>) *menuisier* n'a plus qu'un rapport de consonance avec (a)*menuiser*;

2<sup>o</sup>) le signifié de *menuisier* perd toute relation avec celui de *menu*;

3<sup>o</sup>) un rapport associatif rattache désormais *menuisier*, signe isolé, au groupe de *huchier* (désuet aujourd'hui), *charpentier*, *ébéniste*, *parqueteur*, etc., par le trait distinctif qui leur devient commun: « travail du bois ».

4<sup>o</sup>) la rupture du lien entre *menuisier* et *menu* et la spécification technique de *menuiserie* pour le travail du bois font que *menuiserie* ne s'oppose plus à *grosserie*. Ce terme *grosserie*, devenu sans emploi précis, disparaît. Désormais *menuisier* se délimite par rapport à *charpentier*: « ... tant pour l'art de la hasche, que l'on appelle la *charpente* en Levant que pour la *menuiserie* » (Brantôme); – « Si on regarde bien le plus beau buffet ou chalit d'alors, ne dira-t-on pas que c'est *charpenterie* et non pas *menuiserie*? » (Estienne).<sup>55</sup>

En somme le français a refait spontanément le même chemin que le grec ancien, quand il a spécifié *menuisier* pour l'ouvrier du bois, comme le grec l'avait fait pour *λεπτοργός*. Il n'y a pas eu d'intermédiaire latin entre ces créations successives.<sup>56</sup> Mais en grec le lien entre *λεπτός* et *λεπτοργός* a subsisté, parce que *λεπτός* était dès le début associé à la terminologie des métiers, tandis qu'en français *menu* ne comportait pas de valeur technique. Aussi *menuisier* s'est-il distancé de *menu* et de son dérivé *amenuiser*.

<sup>54</sup> Le verbe *menuiser* au sens de « exécuter un travail de menuiserie » est moderne et refait sur *menuisier*.

<sup>55</sup> Cités par Littré, s.v. *charpente*.

<sup>56</sup> On relève chez Du Cange IV 425 cette citation d'une charte de 1219: « Praecipi fieri de meo proprio de triginta marchis argenteis quemdam militem minutatum super equum suum, et illud tradi ecclesiae B.M. Carnotensi praecipi. » Cet emploi de *minutatus* est évidemment une transposition d'a. fr. *menuisé* « travaillé en menu ».

Cette rupture de rapports formels entre signes très voisins au profit de nouveaux groupements associatifs est un phénomène bien plus fréquent qu'il ne paraît. Il serait utile de faire une étude systématique de ces phénomènes, qui manifestent la vie changeante des signes au sein des systèmes linguistiques, et les déplacements de leurs relations dans la diachronie.

G. DE POERCK (Gand)

QUELQUES REFLEXIONS  
SUR LES OPPOSITIONS SAUSSURIENNES

C'est un des principaux mérites de Ferdinand de Saussure d'avoir remis chaque chose à sa place dans cet ensemble mal structuré et mal équilibré qu'était la linguistique à la fin du siècle passé. Des oppositions comme celles de la parole et de la langue, de la diachronie et de la synchronie, du signifiant et du signifié, même si nous pouvons être tentés de les assouplir, de les débarrasser de cette rigueur qui accompagne leur formulation dans le *Cours de linguistique générale*, et de les ajuster à la réalité linguistique, n'en conservent pas moins une très grande valeur méthodologique et nous fournissent le cadre même de toute recherche qui se proposerait d'examiner critiquement leur validité.

Un tel examen pourrait aboutir à la constatation que si la parole est une réalité qui tombe sous le coup de l'observation, la langue est dans une certaine mesure une abstraction, à laquelle on n'aboutit qu'en vidant l'acte de parole des éléments individuels, sociaux, culturels et des motivations précises qui le compénètrent et le sous-tendent. Ces motivations se caractérisent par leur extrême variabilité, en net contraste avec le caractère limité de l'inventaire formel: la langue n'est-elle pas un moyen de communication qui permet de faire, avec du limité, de l'illimité? Sans doute n'est-il pas faux de dire que la langue se trouve déposée en chacun de nous sous la forme d'un dictionnaire et d'une grammaire: encore faudrait-il ajouter immédiatement que ce dictionnaire et cette grammaire varient, en étendue et en finesse, d'individu à individu et qu'ils ne se recoupent que sur un nombre relativement limité de points. En regard de l'inventaire formel limité commun à tous les usagers de la langue, l'inventaire fonctionnel, celui des ressources expres-

sives, échappe à toute limitation et à tout recoupement. La restructuration de la langue, recommencée par chaque individu, et qui meurt avec lui, est irréductible à une norme générale. Elle représente pourtant la principale réalité linguistique, celle à laquelle il y a lieu de se référer aussi bien en stylistique qu'en grammaire et en lexicologie. Elle donne son unité à nos études, beaucoup plus que la langue au sens saussurien du terme, qui n'est, à la lettre, qu'une abstraction nécessairement vague, ce qui ne nous empêche pas de nous référer sans cesse à elle.

De même l'opposition diachronie-synchronie, si elle a permis de faire une place à la linguistique descriptive, bien négligée au XIX<sup>e</sup> siècle, risque d'engendrer l'illusion que la langue que nous possédons en nous, ou, si on veut, que notre langue individuelle, ce que certains ont appelé l'idiolecte, baigne dans un éternel présent, celui du sujet parlant, et qu'elle fonctionne sans référence aucune aux états de langue antérieurs, conçus à la façon de coupes histologiques. Ce serait faire fi de la différence qui sépare par exemple le français de l'adulte cultivé de celui de l'homme inculte ou de l'enfant. Ce que ces deux derniers portent en eux de passé se réduit à peu de choses et se bornera pour l'essentiel à ce qui a pu leur être transmis par les parents ou par l'école. Tout autre est le cas de l'adulte cultivé: il incorpore et loge dans sa mémoire linguistique plusieurs siècles de littérature; cette mémoire linguistique présente des structurations complexes, qui sont l'aboutissement de la lente assimilation d'une partie non négligeable de tout le passé linguistique de la France, que ce passé se soit exprimé en français ou même, à la limite, en latin, l'une des deux langues pouvant, toujours à la limite, réagir sur l'autre et la conditionner. C'est là tout le problème de la culture et de la tradition. S'il était possible d'observer « in vivo » les structures formelles et fonctionnelles d'un individu cultivé, on découvrirait sans doute en elles une complication, mais aussi une richesse et une précision dans les possibilités expressives, qui ne présenteraient que peu d'analogies avec ces mêmes structures, telles que nous pourrions les saisir chez l'individu inculte<sup>1</sup>. Si bien que l'opposition synchronie-diachronie ne saurait présenter, dans la réalité linguistique, la netteté et le tranchant que suggère sa

<sup>1</sup> Vue sous cet angle, l'opposition synchronie-diachronie recoupe l'opposition parole-langue.

formulation dogmatique. Nous ne vivons pas uniquement dans le présent, nous vivons avec tout notre passé, qui est aussi le présent et le passé de ceux qui nous ont précédés, nous nous insérons tout naturellement dans une tradition, où la diachronie tend à prendre la forme d'une synchronie idéale. A la limite, je dirais que la diachronie, dans bien des cas, résultera d'une analyse par l'extérieur de faits mentaux dans une large mesure sentis comme synchroniques, si bien que cette analyse a quelque chose d'artificiel, et que la diachronie qui en résulte a quelque chose d'abstrait<sup>1</sup>. En d'autres mots, la synchronie doit être comprise comme la coexistence harmonieuse et structurée, dans notre conscience linguistique, de formes et de fonctions qu'une analyse a posteriori peut sans doute assigner à des places distinctes dans l'échelle du temps, mais alors au risque de les présenter dans un isolement auquel la nature même des empreintes linguistiques déposées dans notre mémoire répugne.

Pour tout dire, je crois que, dans une large mesure, dont il y a lieu de tenir compte, la diachronie n'est, au regard d'une synchronie élargie aux dimensions de la culture d'un homme ou d'une classe sociale, qu'une abstraction.

C'est à l'intérieur d'une synchronie ainsi comprise qu'il convient d'étudier les changements linguistiques, en les ramenant à des concurrences entre types ayant plus ou moins épuisé leurs possibilités expressives, et types riches en possibilités expressives inédites. Le cadre réel de tout conflit grammatical ou lexicologique est nécessairement celui d'une large synchronie individuelle, car il est le seul à réunir les types en cause et à fournir une explication au triomphe d'un type sur ses concurrents. C'est la langue des grands écrivains qui se prête le mieux à une étude historique.

Reste un troisième couple, celui qui oppose le signifiant au signifié à l'intérieur du signe linguistique. Il est clair que le signifiant, qui est une valeur formelle, s'impose à nous comme une réalité mentale directement observable, et largement concrète. L'autre pôle est constitué par le signifié, ou concept exprimé, ou, si on veut

<sup>1</sup> Une diachronie résultant de la mise en regard de formes appartenant à des textes échelonnés dans le temps est une diachronie artificielle, car il lui manque l'élément dynamique qui accompagne toujours la diachronie mentale de l'individu. L'opposition dynamique-statique prête le flanc aux mêmes observations que l'opposition synchronie-diachronie, dont elle ne constitue d'ailleurs qu'une doublure.

éviter un terme un peu trop marqué par l'usage qu'en font les logiciens, par la référence. On sait qu'une tendance se fait jour, en linguistique, depuis une quinzaine d'années, à renoncer à la notion de signification, c'est-à-dire à la possibilité d'évoquer un sens en partant d'une forme, de suggérer une forme en partant d'un sens. Tout mot, et de même toute unité linguistique plus petite que le mot, ou encore tout syntagme incorporant le mot, seraient moins porteurs d'un sens qu'ils ne présenteraient de possibilités d'emplois : ces possibilités d'emploi conditionneraient leur fonction, laquelle est conçue comme sémantique. Les conditions dans lesquelles les unités linguistiques inanalysables, les mots insécables, les unités syntagmatiques plus complexes, peuvent apparaître et fonctionner, dans le cadre interprétatif du contexte et de la situation, en d'autres mots les fonctions expressives, seraient la vraie réalité à laquelle nous avons l'habitude d'attacher l'étiquette « sens ». On voit immédiatement que le « sens », qui se cache derrière la fonction, serait quelque chose d'assez lointain et de secondaire, dégagé par une opération mentale de comparaison, de classification et d'abstraction, portant sur un nombre infini de phrases, entendues ou prononcées, enregistrées avec leur contexte large, leur intonation, leur situation large, incluant l'interlocuteur, leurs implications sociales et stylistiques de toutes espèces, la mémoire linguistique fonctionnant comme une machine à enregistrer, à trier et à classer, qui permettrait d'emmagasiner pour chaque élément linguistique, mot ou syntagme, tout élément non linguistique, mais nécessaire à la compréhension et à l'interprétation, ayant accompagné la production et la perception de la phrase où ils figurent à titre d'appoint. Le sens, en définitive, ce serait le résidu mental, porté à son plus haut degré d'abstraction, des convergences et recoupements, sur une forme donnée, d'emplois concrets donnés. Dans cette optique, le sens résulterait d'une activité psychologique secondaire et un peu marginale, inégalement présente chez tous les individus parlant une langue donnée, et qui, dans les cas les plus favorables, c'est-à-dire chez les individus les plus intelligents, pourrait jouer un certain rôle dans la structuration intellectuelle du vocabulaire. Ici encore nous devons renoncer, je crois, à l'opposition un peu simpliste du signifiant et du signifié<sup>1</sup>. Il

<sup>1</sup> Qui est à son tour responsable du postulat que le mot fournit le support du sens.

existe, certes, quelque chose comme le signifié, la référence, mais, outre qu'il n'épouse pas toujours les contours du signifiant, comme tendrait à nous le faire croire l'image de la feuille de papier dont les ciseaux ne sauraient entamer une face sans entamer en même temps l'autre, qu'il n'est pas le symétrique du signifiant, il est moins linguistique, moins concret, plus soumis aux restructurations incessantes de l'esprit<sup>1</sup>, plus abstrait aussi, un peu dans la même mesure où la langue nous est apparue comme une abstraction par rapport à la parole, mais, toutefois, dans une moindre mesure.

Ces quelques réflexions ne paraîtront pas déplacées, je l'espère, dans un périodique placé sous le patronage de Ferdinand de Saussure. Elles représentent l'aboutissement d'une réflexion selon les principes du *Cours* pour intégrer dans le cadre de la linguistique un problème laissé de côté par Saussure, celui du fait littéraire. L'auteur de ces lignes a le sentiment que ce problème, tel qu'il est ici posé, ne saurait laisser indifférents les linguistes de stricte observance, à plus forte raison le Maître à qui est offert ce volume d'hommage, qui n'a cessé de faire la part égale, dans ses remarquables travaux, entre la philologie et la linguistique. Ce serait dénaturer ses intentions que de vouloir y voir autre chose que des approximations.

---

<sup>1</sup> C'est la synchronie au sens large, telle que je l'ai définie plus haut, qui fournit le cadre à l'intérieur duquel se poursuit sans cesse cette restructuration.

R. ENGLER (Berne)

REMARQUES SUR SAUSSURE,  
SON SYSTÈME ET SA TERMINOLOGIE

Nul plus que Saussure ne se défiait des termes.

« Il y aura un jour un livre spécial et très intéressant à écrire sur le rôle du *mot* comme principal perturbateur de la science des mots » (N 1.3, p. 8).

Or les mots, s'ils n'ont pu abuser Saussure vivant, ont eu le dessus après sa mort. Antinomie de *langue* et *parole*, *système*, *diachronie* et *synchronie*, *fait social*, toutes ces expressions qui définissent le CLG sont autant d'étiquettes, sont les chaînes qui ligotent Gulliver au pays des nains. Les briser, les remplacer par des notions vives a été l'objet des *Sources manuscrites du Cours de linguistique générale* de M. Robert Godel. Un nouvel essor a été donné dès lors aux études saussuriennes: on le vit immédiatement par deux articles des CFS, celui de M. Eric Buysens sur la *Linguistique synchronique de Saussure*, et un autre, important, de M. André Burger sur les deux termes si inextricables de *signification* et *sens* qui font « système » avec *valeur*, *terme*, *signifié*, *signifiant*, etc. Préparant une *Terminologie saussurienne* pour le CIPL et l'*Edition critique du Cours* (Harrassowitz 1966), le désir nous est venu d'écrire à notre tour quelques lignes sur le côté systématique de la pensée et des expressions du maître genevois. Nous les destinons – et avec quel plaisir – à M. Burger pour son anniversaire.

Le « système » n'est pas né tout armé de la tête de Saussure. Il faut se le rappeler pour garder dans toute interprétation une certaine latitude aux termes. La première *Note inédite* (N 1) ressemble, il est vrai, de manière insidieuse au CLG. Il y est question du *but* et de l'*utilité* de la linguistique, du mouvement dans le temps

qui est un équilibre entre *analogie* et *changement phonétique*, de la *diversification dans l'espace* qui est un faux problème puisqu'il se rapporte encore au temps (et il ne manque pas le terme d'*intercourse*), et enfin – ou d'abord – de deux *principes fondamentaux...* mais en entendant par là non l'*arbitraire* et la *linéarité* du signe, mais simplement ce qui sera appelé plus tard la *mutabilité* et l'*immutabilité* de la langue. On voit donc d'un coup la grande lacune: il n'est encore question dans N 1 ni de sémiologie ni de linguistique synchronique. Au contraire,

« plus on étudie la langue, plus on arrive à se pénétrer de ce fait que *tout* dans la langue est *histoire*, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de *faits* et non de *lois*, que tout ce qui semble *organique* dans le langage est en réalité *contingent* et complètement *accidentel* » (N 1.1, p. 15).

Mais il n'y a pas de doute: N 1 est un texte qui tend au système, à une vue systématique des choses linguistiques. Le simple emploi des mots en est un indice. Les deux principes indiqués sont d'abord appelés *continuité* et *transformation*. Ensuite l'expression varie: *succession*, *inertie*, *mouvement*, *mutabilité* sont appelés à la rescousse; mais *succession* comme les termes de *venir de*, *devenir*, *naissance* et *mort* de la langue sont entachés d'erreur; *fixité* aussi est repoussé; *immobilité* enfin fait trop penser à *équilibre*, *état*, *repos*,

« tandis qu'il n'y a jamais en réalité un équilibre permanent, stable dans aucun langage » (N 1.2, p. 4).

Saussure s'arrête finalement à des formules plus longues mais typiques: il oppose – et nous trahit ainsi son souci permanent de réciprocité des termes – « l'absolue *continuité de la langue dans le temps* » à la « *continue transformation de la langue dans le temps.* » Le chemin est ouvert ici à la réciprocité déjà citée de *mutabilité* et *immutabilité* (Cours III). Saussure en était-il satisfait? On peut encore en douter; à la fin de D (D 218) un nouveau ballon d'essai est lancé, *altérabilité*, formé sur *altération* (= *déplacement des valeurs*, quel qu'il soit, à l'intérieur du signe) et opposable de manière plus complexe mais toujours claire à *immutabilité*.

Allons-nous trop loin dans l'interprétation de cette suite de mots? Un autre exemple, s'il ne nous confirme pas, va cependant dans la même direction. N 1 nous parle longuement de linguistique

évolutive et géographique et en présente le rapport dans les termes suivants :

« la langue se différencie dans le temps, et en même temps elle se différencie ou se diversifie dans l'espace » (1 p. 19).

Il y avait une *continuité dans le temps*, voilà maintenant une *continuité dans l'espace*. Il y avait une *divergence phonétique*, voilà la *divergence dans l'espace*. La *distance chronologique* s'oppose à la *distance géographique*. Il va sans dire que *différence*, *différenciation* se trouvent également dans l'un et l'autre sens.

Saussure aime à penser, à s'exprimer en rapports, en dualités, voilà la constatation générale qui en découle. *Signifié et signifiant, linguistique interne et linguistique externe, groupement associatif et groupement syntagmatique, sème et sôme, status et motus, signe motivé et immotivé* sont de ces dualités connues ou moins connues. Certains groupes ternaires – *synchronie : diachronie : (panchronie), (langage) : langue : parole* – sont volontiers réduits à deux termes. On pourrait citer encore la *tenue* assimilée à l'*articulation implosive* et qui est opposée à l'*explosive*. Un groupe à trois est *sème, parasème, aposème*. Qu'en est-il de *signification, sens et valeur* ?

Nous croyons que M. Burger a bien vu le rapport général de ces termes, mais nous avons la chance de pouvoir lui indiquer un texte supplémentaire, retrouvé après la parution des *Sources manuscrites*, et qui suggère quelques précisions. Il s'agit d'une note N 15

« *Item. Signifier* veut dire aussi bien *revêtir un signe d'une idée* que *revêtir une idée d'un signe*. Ainsi: telle distinction n'a de valeur grammaticale que pour autant qu'elle est *signifiée* = revêtue d'un signe. Signifier propre[ment] son congé à quelqu'un. »

On voit le sens actif, dynamique qu'a *signifier* ici et qui sera attribuable aussi à *signification*. Du même coup est expliqué pourquoi le schéma *signifié/signifiant* se trouve à un moment donné avec une double flèche de haut en bas et de bas en haut, mais peut se trouver aussi bien avec une seule flèche. La *signification* est le rapport dynamique entre *signifié* et *signifiant*: elle forme avec ceux-ci un groupe à trois membres. Elle est en même temps une *valeur* autant que le *signe* puisqu'elle est oppositive et différentielle. La notion de *valeur* elle-même doit être élargie, elle est la chose comparable et échangeable, elle désigne le *signe*, le *signifié*, mais aussi le *signifiant*. Le *signifié* est une valeur du *signifiant* et vice

versa. Le *sens* est la partie conceptuelle du signe, le *signifié*, mais comme *valeur* opposée à d'autres *signifiés* et au *signifiant*. Il est le résultat de la *signification* prise dans une de ses directions, ou la *signification* même, car « n'importe quel terme [s'appliquant à une notion de valeur] glissera à côté et sera en danger de ne désigner qu'une partie » (D 211). *Signification* s'identifie à *signifié* comme *signe* a tendance à désigner le seul *signifiant*.

Nous ne nous cachons pas le côté sommaire de ces distinctions. Les textes rassemblés dans l'index de l'*Edition critique* et dans la *Terminologie* étayeront nos affirmations ou en révéleront l'erreur. Ici il nous importe davantage de faire voir un autre aspect encore de la terminologie saussurienne et qu'on peut toujours appeler « systématique »: le souci constant de motivation des termes par l'usage courant, ou le désir d'expliquer le choix d'une expression par la structure du phénomène en question. La dernière phrase de la note *item* citée plus haut, si nous l'avons bien lue et comprise, relève de là. L'explication de *grammaire* (description) par rapport à *grammaire du jeu d'échec*, *grammaire de la Bourse* est passée dans le CLG. Si l'*analogie* est appelée un changement (*changement* analogique, *changement* phonétique!), déjà N 1 précise:

« Dans un sens, ce n'est pas une transformation, c'est une création, mais en dernière analyse ce n'est qu'une transformation, parce que tous les éléments de *venirai* sont contenus et donnés dans des formes existantes fournies par mémoire » (2 p. 9),

tandis que II R affirme, en définitive:

« il n'y a pas changement au sens de changement phonétique... S'il y a changement, c'est si l'on considère le globe, l'ensemble de la langue, qui est enrichi, mais pas changement dans le sens de substitution d'une forme à l'autre (II R 105).

L'idée a changé, le mobile est resté le même.

Saussure se sert assez rarement de mots savants et de néologismes formés tout exprès. Il y en a dans N 15, mais leur emploi est éphémère. *Uni-spatialité*, dans le *Cours*, sera remplacé par *linéarité*; *sème*, *parasème*, *aposème*, *sôme*, *parasôme* (sans se recouvrir exactement) feront place aux formations plus simples de *signifié* et *signifiant*, aux mots courants *terme*, *signe*, etc. Pour *sémiologie*, Saussure pensait à un moment donné dire *signologie*. Il s'en explique longuement comme suit:

« Le mot de *signologie* n'est, au point de vue de sa formation, pas plus choquant que ceux de *terminologie*, *sociologie*, *minéralogie*, et autres mots où on a greffé *logie* sur un terme latin. Si ce terme semble – à tort – avoir quelque chose de particulier, c'est que depuis longtemps dans l'état artificiel de notre langue on ne sait pas s'il faut prononcer *gn* comme dans *signe* ou comme dans le latin *signum*... » (N 24.3, p. 8).

Dans cette note, Saussure dit expressément avoir employé d'abord *sémiologie*. On pourra s'interroger sur les raisons du changement. *Sémiologie* allait bien avec *sème*; avec *signe*, le rapport systématique était rompu. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

Ce souci de la motivation étonne quand il tourne à la critique des termes. On ne croirait pas avoir affaire à un promoteur du principe de l'*arbitraire du signe*:

« Les noms [des phonèmes] sont... arbitraires et l'on désigne au hasard le son par un des organes qui concourent à sa production (ainsi les *dentales* pourraient s'appeler aussi *linguales*, mais ce terme est trop général). La dénomination *gutturales* est non seulement arbitraire mais fautive; on arriverait à des noms grotesques (*cérébrales*!). Le mieux serait de considérer le palais et de le diviser en sept ou huit lieux: on pourra alors toujours dire vis-à-vis de quel point se trouve le resserrement principal. Le terme *palatales* est acceptable... » (I R 1, 37/8).

Saussure ne veut pas qu'on parle de *phonème* à propos d'*image acoustique*, parce que ce mot « contient idée d'action vocale, de parole » (D 187). Par contre il ne répugne pas à l'expression mathématique: *signe zéro* en est un bel exemple.

N 1 pouvait être considéré comme une première étape dans l'élaboration d'un système extérieur, d'un ordre imposé aux faits linguistiques. La suite des *Notes inédites* peut faire découvrir d'autres étapes. Après quelques remarques sur des points particuliers (questions de terminologie, délimitation de sciences, aphasie) N 6 donne un nouvel aperçu global où apparaît clairement l'idée de sémiologie (*les us et coutumes*), où les deux principes de continuité et mouvement sont mis en rapport avec le fait social. Le système intérieur, synchronique commence à poindre avec N 7 (*Morphologie*). Enfin N 9 – M. Godel l'a bien montré – est la vraie charnière, le texte où éclatent les différences de point de vue. Sous le nom de *status* et *motus* ceux-ci sont examinés ensuite dans N 11, incorporés à la théorie sémiologique dans N 12, tandis que l'idée d'arbitraire et de convention sociale faisait naturellement le sujet de N 10 (Whitney). N 14 articule la théorie phonologique. N 15, les belles et difficiles notes *item*, autour desquelles tournent les fragments

N 16-20, sont sous forme d'aphorismes une véritable « somme » de ce qui a précédé et une dernière préfiguration, combien originale, de ce qui sera le *Cours* (quant à celui-ci cf. N 20-24). Il n'y manque plus rien, on y trouve jusqu'à la linéarité du signifiant, et à bien des égards elles dépassent l'enseignement final.

Il est alors important de voir que le système saussurien est un système en devenir, toujours à l'épreuve, essayant toujours de s'adapter au détail reconnu pour vrai. Il en est ainsi de la distinction entre *langue* et *parole* (cf. *Sources manuscrites* p. 142 ss.), de l'*arbitraire du signe* (CFS 19, 1962), de l'antinomie entre synchronie et diachronie. Les passages tirés de N 1 et cités plus haut sont exactement à l'opposé des affirmations du CLG. Ces affirmations, de leur côté, ont à être tempérées par une observation plus minutieuse des sources et de la façon dont l'« irréductibilité » des deux linguistiques est tirée d'exemples précis les combinant (*cipio-percipio*, *Nacht-Nächte*). En ce sens Jaberg dans son compte rendu de von Wartburg (*Vox Romanica* 7, 1943, 277-286) avait bien raison, ce qui ne diminue pas la valeur des *Einführung* et *Ineinandergreifen von deskriptiver und historischer Sprachwissenschaft*. Après une interprétation unilatérale des thèses saussuriennes et du CLG, pour en revenir au juste milieu, il fallait un coup de barre.

D'ailleurs Saussure lui-même, si hésitant, toujours à la recherche de meilleures formules, n'était certainement pas homme à vouloir échapper aux critiques. Simplement, disait-il,

« un système, même s'il faut ensuite l'abandonner, vaut mieux qu'une foule de notions confuses » (II R 135, à propos de Schleicher).

Le système, la tendance au système, au fond, n'est rien d'autre que l'exigence humaine de sens et d'ordre qui opère sur la matière et qui permet les corrections. Il est un principe de méthode. Dans le cas particulier, il a la chance – ou la malchance, car il en est résulté une grande confusion – d'opérer sur un second système, davantage dans la nature des choses elles-mêmes, le système synchronique de la langue. En dernière analyse, il est vrai, les deux systèmes se retrouvent. La synchronie n'est rien d'autre que la langue opérant dans et par la conscience des sujets parlants, c'est-à-dire régie une fois de plus par l'exigence humaine d'ordre et de cohérence qui s'oppose au chaos.

H. FREI (Genève)

## MODES DE RÉDUCTION DES SYNTAGMES

1. Réductions concrètes. — 2. Réductions géométriques (lignages). — 3. Formules. — 4. Statistiques. — 5. Résumé de la marche des opérations.

Le linguiste qui étudie un corpus formé d'une collection d'énoncés dispose de diverses méthodes pour exposer, sous une forme négligeant l'accessoire, les structures de syntagmes que son analyse a dégagées.

On entendra par structure la manière dont les parties d'un ensemble se comportent entre elles pour constituer un système. Un syntagme est un système, et qui a une structure.

Il existe deux sortes de structures: uniformes ou hiérarchiques.

Dans un syntagme du type uniforme, par exemple *bleu-blanc-rouge*, toutes les unités se comportent entre elles de la même façon (en symboles: A-B-C); il en résulte qu'un tel ensemble n'a pas de sous-syntagmes.<sup>1</sup>

Un syntagme qui comprend un ou plusieurs sous-syntagmes forme une structure hiérarchique. Les divisions principales d'un syntagme sont ses architermes (angl. *immediate constituents*). Les architermes du syntagme *une robe rose*, dans la phrase *Elle portait une robe rose* (1310),<sup>2</sup> sont *une* + *robe rose* (A + BC), ceux du syntagme *la peau foncée*, dans *Elle a la peau foncée* (88), sont *la peau* + *foncée* (AB + C). L'immense majorité des syntagmes appartient au type hiérarchique.

---

<sup>1</sup> La logique appelle les structures uniformes des *coordinations*. Cependant, le rapport grammatical de coordination, uniforme en tant que syntagme faitier, comprend très souvent des termes subdivisés en sous-syntagmes: cf. fig. 5 et 6.

<sup>2</sup> Les exemples suivis d'un chiffre entre parenthèses se réfèrent aux numéros de mon *Livre des deux mille phrases*.

La structure d'un syntagme peut être réduite à ses architermes selon trois modes d'exposition : concret, géométrique ou par formules.

1. Les réductions concrètes existent sous deux formes : soustractive ou globale, qui peuvent se combiner.

La réduction soustractive consiste à supprimer, dans un énoncé, toutes les unités qui ne sont pas indispensables à son existence comme énoncé :

Les meubles, on les fera transporter plus tard (397) → On les fera transporter. Cf. Fig. 8.

Ils sont bien trop fiers pour moi, ces gens-là ! (816) → Ils sont fiers. Cf. Fig. 9.

Je pense que c'est pire (845) → Je pense, *ou* : C'est pire. Cf. Fig. 3.

Il viendra certainement (1037) → Il viendra. Cf. Fig. 10.

Les roses sont fanées, tout est par terre (1172) → Les roses sont fanées, *ou* : Tout est par terre. Cf. Fig. 6.

Il aime la chasse (1229) → Il aime. Cf. Fig. 10.

La couleur est si belle et reposante, vous ne trouvez pas ? (1305) → La couleur est belle, *ou* : La couleur est reposante. Cf. Fig. 5.

Elle a une belle voix (1345) → Elle a une voix. Cf. Fig. 2.

La réduction globale a pour effet de remplacer les sous-syntagmes par des unités simples :

On les *transporte* (397)

Ils *le* sont (816)

Je *le* pense (845)

*Elles meurent*, tout *tombe* (1172)

Il *l'* aime (1229)

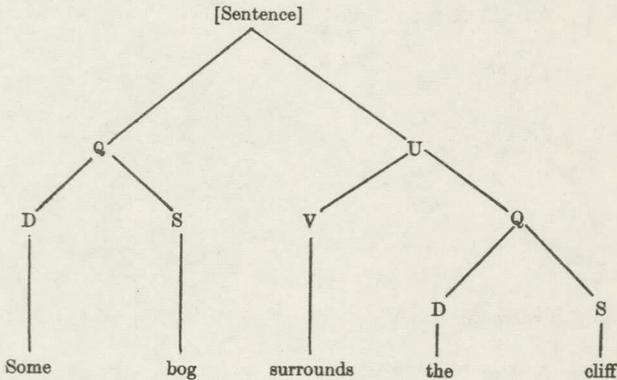
*Elle l'*est (1305)

Elle *en* a une (1345)

Que la réduction soit du type soustractif ou global, il n'est pas nécessaire que le sens de l'énoncé reste identique : l'analyse porte exclusivement sur la structure syntagmatique.

La réduction concrète a l'avantage de dégager les syntagmes faitiers par opposition aux sous-syntagmes (cf. les figures correspondant aux exemples cités). Elle constitue un préalable de la notation géométrique ou par formules.

2. Depuis longtemps, les linguistes s'aident de figures schématiques pour représenter la structure des syntagmes. Un type de graphes qui est en train de se répandre est l'« arbre », ainsi appelé sans doute à cause de sa ressemblance avec les arbres généalogiques :

Fig. 1 (Cooper 39)<sup>3</sup>

L'arbre se compose de branches (droites) et de nœuds (angl. *nodes*); ceux-ci sont les points d'où partent les branches. Il se lit de haut en bas, en passant des syntagmes aux sous-syntagmes, et de gauche à droite. Pour correspondre à un énoncé complet (et non à une partie d'énoncé ni à plusieurs énoncés), il doit comprendre un syntagme faitier auquel se rattachent les autres syntagmes.

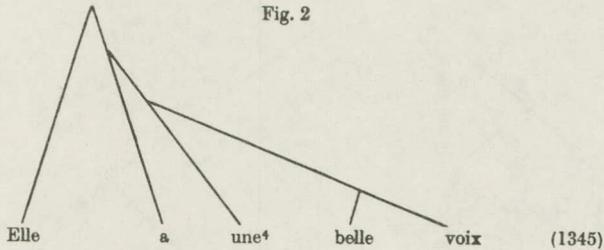
Les nœuds répondent à trois notions différentes, mais liées. Ils représentent les catènes, c'est-à-dire les signes non segmentaux qui combinent les unités entre elles pour en faire des syntagmes (Frei 1962; *Synt. et méth.* § 2.2). Ils figurent aussi les classes syntagmatiques, le plus souvent étiquetées à l'aide de symboles ajoutés (Fig. 1 et n. 3). Enfin, ils se réfèrent aux rôles ou fonctions syntaxiques (sujet, objet, épithète, etc.; cf. Frei 1954).

Dans la pratique actuelle, les arbres sont peu différenciés les uns des autres; on ne les utilise pas pour représenter par leur dessin même les divers types de relations syntagmatiques. Il y aurait avantage, cependant, à le faire pour les trois principales

<sup>3</sup> Symboles: Q(quantified noun), U (= predicate phrase), D(eterminer), S(ingular noun), V(erb).

au moins: mutuelle dépendance, dépendance unilatérale et coordination (cf. Frei, *Synt. et méth.* § 6.1).

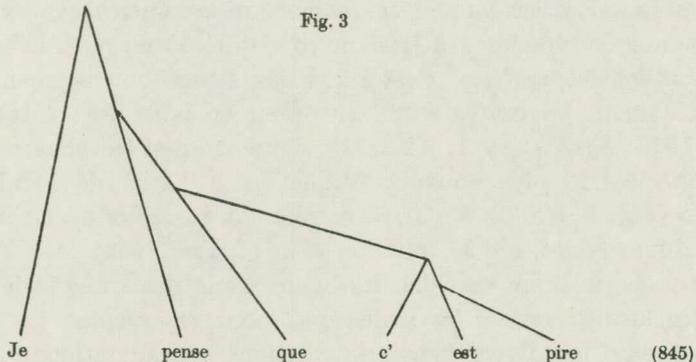
Le « pignon » ( $\wedge$ ) symbolisera la relation de mutuelle dépendance (les constructions exocentriques de Bloomfield), tandis que la figure de la « déviation » servira pour la dépendance unilatérale, la déviation de droite ( $\sphericalangle$ ) pour l'ordre noyau-satellite et celle de gauche ( $\sphericalangle$ ) pour l'ordre inverse:



Les architermes successifs sont:

Elle + a une belle voix  
 a + une belle voix (noyau + satellite)  
 une + belle voix (noyau<sup>4</sup> + satellite)  
 belle + voix (satellite + noyau).

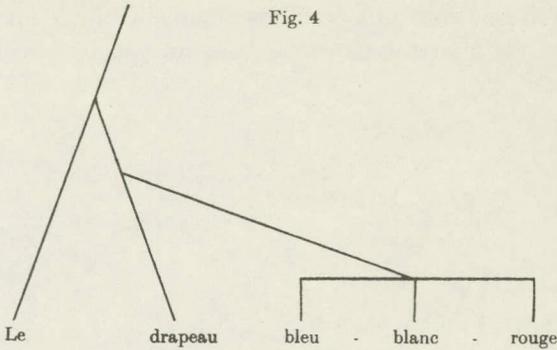
Le pignon n'est pas toujours au sommet de la figure; il peut lui-même dépendre d'une déviation:



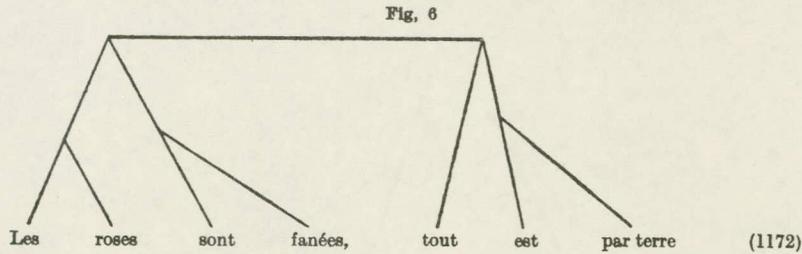
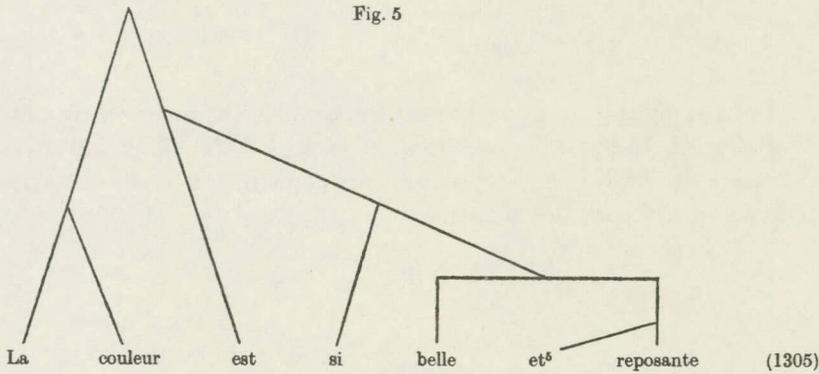
Le sous-syntagme *c'est pire* est accroché à *que*.

<sup>4</sup> Contrairement à la conception de Bloomfield, l'article est le noyau: Frei 1956, 163-5; *Synt. et méth.* §§ 3.232, 3.321; Seiler 12-3.

Quant au rapport de coordination, il sera exprimé par le schéma de la « balance » :



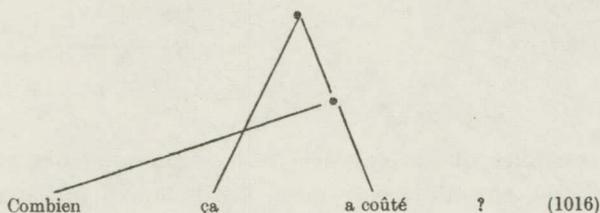
Il va sans dire que la balance peut commander des pignons et des déviations, et qu'il existe aussi des balances faïtières, ce qui est le cas lorsque deux énoncés sont coordonnés en un seul :



<sup>5</sup> La conjonction de coordination fait partie de l'un des deux termes: Frei, *Synt. et méth.* §§ 3.232, 5.2.

La représentation de syntagmes discontinus provoque naturellement des croisements de lignes. Afin d'éviter que les lieux d'intersection ne soient pris pour des nœuds, il conviendra de figurer ces derniers, au moins dans ce cas, par un procédé explicite :

Fig. 7



Dans la figuration de la phrase fractionnée (la *phrase segmentée* de Bally: §§ 79-99; cf. Frei, *Synt. et méth.* § 3.24), le satellite (le « thème » de Bally) sera représenté en couleur (ou dans la typographie en noir par des pointillés) :

Fig. 8 (Type AZ de Bally)

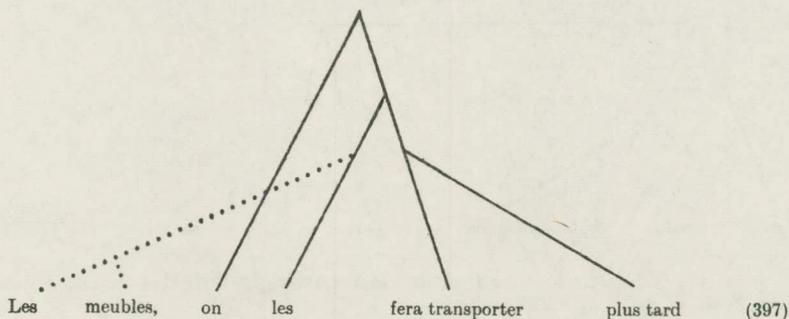
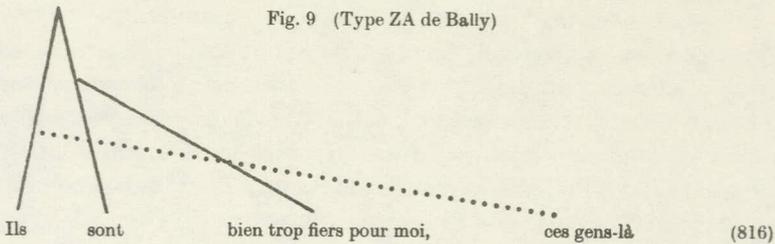


Fig. 9 (Type ZA de Bally)

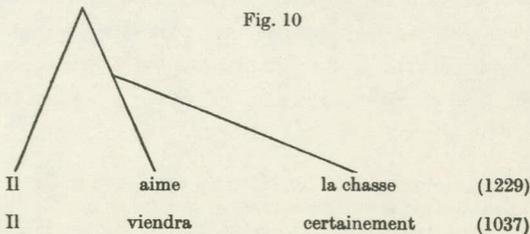


Lorsque la vue d'ensemble risque d'être compromise par un trop grand enchevêtrement de lignes, on traitera les derniers sous-syntagmes comme des unités simples (quitte à ajouter le détail dans des figures annexes). Exemples: Fig. 7 (*a coûté*), Fig. 8 (*fera transporter*), Fig. 9 (*bien trop fiers pour moi*), (*ces gens-là*).

3. La réduction géométrique des syntagmes ne constitue pas, dans la présentation des résultats de l'analyse, l'étape finale: « Il arrivera un jour [...] où on reconnaîtra que les quantités du langage et leurs rapports sont régulièrement exprimables, *dans leur nature fondamentale*, par des formules mathématiques » (Sausure, notes pour un article sur Whitney, nov. 1894: Godel 44 et 220). Lentement, après plus d'un demi-siècle, cette prophétie va se réaliser (cf., parmi les travaux les plus récents, Cooper, Postal et Schnelle).

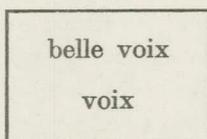
La notation géométrique apparaît au débutant comme un procédé plus concret et plus directement intelligible que les formules. En revanche, la formalisation permet une précision accrue; par elle, on peut représenter en principe toutes les distinctions, tandis que les lignages se contentent de figurer l'essentiel: on ne saurait les détailler davantage sans risquer d'aboutir à un écheveau. Par exemple, ce sont les mêmes lignes qui symbolisent la relation d'« objet » et celle de « circonstance »:

Fig. 10



Un autre avantage des formules est leur maniabilité. La syntagmatique ne comprend pas seulement l'étude des rapports tactiques entre architermes; en dehors du domaine des sciences de la nature, tout système tactique est doublé et commandé par un système de rapports non tactiques (*alias* associatifs, paradigmatiques, etc.). D'où il résulte que dans la langue « Tous les phénomènes sont des rapports entre des rapports » (Saussure II: CFS 15, p. 68). Soit la relation tactique de dépendance unilatérale: *belle voix*; elle peut être rendue géométriquement (Fig. 2: déviation) ou algébriquement, par la mise entre parenthèses du satellite: (*belle*) *voix*, en symboles: (*s*)*n*. Or, cette relation est en même temps liée à deux autres relations, qui sont d'ordre non tactique.

La première est une relation d'appartenance: *belle voix* et *voix* sont membres d'une même classe de substitutions (Frei, *Synt. et méth.* § 3.2), ce qui peut s'exprimer géométriquement par l'inscription dans un rectangle:



ou par une formule (Cooper 20: *set-membership relation*):

$$\begin{aligned} sn &\varepsilon \{sn, n\}^6 \\ n &\varepsilon \{sn, n\}^7 \\ \sim s &\varepsilon \{sn, n\}^8 \end{aligned}$$

La seconde est une relation d'inclusion entre les membres de la classe. En vertu du critère de la réversibilité unilatérale (à savoir: *belle voix* est toujours remplaçable, en principe, par *voix*, mais la substitution inverse n'est pas praticable en toutes circonstances: Frei 1956, 162, § 2.4; *Synt. et méth.* § 6.221), le syntagme satellite-

<sup>6</sup> A lire: « sn appartient à la classe formée par sn et n. »

<sup>7</sup> A lire: « n appartient à la classe formée par sn et n. »

<sup>8</sup> A lire: « s n'appartient pas à la classe formée par sn et n. »

noyau est inclus dans le noyau, ce qui peut se traduire géométriquement par les cercles d'Euler (un cercle inscrit dans un autre), ou par une formule:  $sn \subset n$ .

Mais si les rapports non tactiques s'accroissent assez bien de la notation géométrique, les choses se gâtent dès qu'il s'agit de représenter « des rapports entre des rapports », par exemple celui entre tactique et non-tactique. Ainsi, le rapport tactique de dépendance unilatérale présuppose la relation non tactique d'inclusion (Frei, *Synt. et méth.* § 6.3): si *belle voix* n'était pas inclus dans *voix*, *belle* ne serait pas le satellite de *voix*. On pourra noter cette corrélation (rapport entre des relations) au moyen du symbole d'implication matérielle  $\supset$ :

$$(sn \subset n) \supset (s)n, ^9$$

tandis qu'il serait fort malaisé de projeter dans l'espace une algèbre où, selon l'expression de Saussure (*ibid.*), « on n'aura que des termes complexes ».

La complexité s'accroît quand une science devient suffisamment avancée pour qu'on en arrive à l'exposer sous forme d'un enchaînement d'axiomes et de théorèmes: « Ich glaube: Alles, was Gegenstand des wissenschaftlichen Denkens überhaupt sein kann, verfällt, sobald es zur Bildung einer Theorie reif ist, der axiomatischen Methode und damit mittelbar der Mathematik » (Hilbert 415). On sait que chez les savants modernes l'axiomatisation est liée à la formalisation (Bocheński 78-9).

4. Alors que la réduction concrète est autant une méthode d'analyse que d'exposition, les lignages et les formules ne constituent que des moyens de notation et sont par conséquent tributaires de l'analyse syntagmatique préalable;<sup>10</sup> mais ils aident à la perfectionner. A leur tour, les analyses notées géométriquement ou par des formules, pour manifester leur pleine utilité, devront être élaborées statistiquement.

En effet, normalement il n'arrive pas que tous les énoncés dont se compose un corpus aient chacun une structure syntagmatique

<sup>9</sup> A lire: « si  $sn$  est inclus dans  $n$ , alors  $(s)n$ . »

<sup>10</sup> Sur la manière d'établir celle-ci, cf. Frei, *Synt. et méth.*

différente. Ainsi, le schème dont relève la phrase 2 se retrouve ailleurs :

- Elle a les cheveux frisés (2)
- Il a le cœur faible (53)
- Elle a les jambes courtes (75)
- Elle a la peau foncée (88)
- Tu as les mains glacées (1370)
- etc.

Il existe donc des structures récurrentes, c'est-à-dire des types.

Le relief numérique de ces types étant inégal, il sera nécessaire d'en faire la statistique. Il est vrai que les résultats de cette dernière dépendront toujours jusqu'à un certain point de la nature du corpus, par conséquent de celui qui l'a choisi ou qui a composé le questionnaire de l'enquête (Frei 1953, 18-9: § 5.2); mais cette objection tombe lorsque deux langues (ou dialectes ou idiolectes) sont confrontées sur la base de relevés obtenus par le même questionnaire: même si l'adoption de tel questionnaire plutôt que tel autre est subjective par définition, les différences que l'on constatera entre les statistiques des deux corpus seront indépendantes de ce choix.<sup>11</sup>

5. Pour autant que l'on peut sérier chronologiquement les opérations d'analyse et de notation des syntagmes, la filière se présentera donc comme suit: réductions soustractives → réductions globales → lignages → formalisation → statistiques unilingues → confrontations typologiques.

#### Références

Bally, Charles, *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Francke 1965.

Bocheński, I. M., *Die zeitgenössischen Denkmethode*. Berne, Francke 1954 (Dalp-Taschenbücher 304).

Cooper, William S., *Set Theory and Syntactic Description*. The Hague, Mouton 1964 (Janua linguarum, series minor 34).

Frei, Henri, *Le livre des deux mille phrases*. Genève, Droz 1953 (Société de publications romanes et françaises, 40).

— *Cas et dèses en français*: CFS 12 (1954), 29-47.

<sup>11</sup> L'ouvrage de Kahn est un exemple de cette méthode de confrontation typologique des langues.

— *Caractérisation, indication, spécification*: For Roman Jakobson, The Hague, Mouton 1956, 161-8.

— *L'unité linguistique complexe*: *Lingua* 11 (1962), 128-40.

— *Syntaxe et méthode en linguistique synchronique*: Handbuch der geisteswissenschaftlichen Methodik, München, Oldenbourg (sous presse).

Godel, Robert, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Genève, Droz 1957 (Société de publications romanes et françaises, 61).

Hilbert, David, *Axiomatisches Denken*: *Mathematische Annalen* 78 (1918), 405-15.

Kahn, Félix, *Le système des temps de l'indicatif chez un Parisien et chez une Bâloise*. Genève, Droz 1954 (Société de publications romanes et françaises, 46).

Postal, Paul, *Constituent Structure: A Study of Contemporary Models of Syntactic Description*. Bloomington, Indiana University 1964.

Saussure II = *Cours de linguistique générale (1908-1909). Introduction (d'après des notes d'étudiants)*: *CFS* 15 (1957), 3-103.

Schnelle, H., *Methoden mathematischer Linguistik*: Handbuch der geisteswissenschaftlichen Methodik, München, Oldenbourg (sous presse).

Seiler, Hansjakob, *Relativsatz, Attribut und Apposition*. Wiesbaden, Harrassowitz 1960.

R. GODEL (Genève)

## DE LA THÉORIE DU SIGNE AUX TERMES DU SYSTÈME

Si une langue est un système de signes, ce qui n'est plus guère contesté, il faut bien qu'on puisse dégager les *termes* de ce système. Tel paraît être, pour Saussure, le premier objet de la linguistique synchronique<sup>1</sup>. Quelle méthode, quels critères convient-il d'employer? Les éléments d'une réponse sont épars dans trois chapitres du *Cours de linguistique générale*, intitulés: Nature du signe linguistique (1<sup>re</sup> partie, ch. I); Les entités concrètes de la langue (2<sup>e</sup> partie, ch. II); Rapports syntagmatiques et rapports associatifs (2<sup>e</sup> partie, ch. V). Cette dispersion n'est pas le fait des éditeurs du *Cours*: Saussure a envisagé sous trois angles différents le problème des entités de la langue.

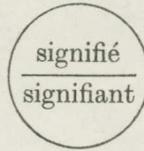
1. La définition qu'il a donnée du signe linguistique<sup>2</sup> est d'abord celle du signe en général. La relation arbitraire du signifiant au signifié n'est pas particulière au langage: il y a d'autres signes arbitraires que ceux-là. Ce qui leur est propre, en revanche, c'est le caractère linéaire du signifiant.

Comme exemples, Saussure a pris des mots simples: *arbor*; *bœuf*, *sœur*, *cher*, *juger*. Il aurait pu prendre tout aussi bien des signes complexes: mots composés, groupes de mots, phrases. Rien, en effet, dans la définition, ne limite l'étendue du signe. La figure qui le représente:

---

<sup>1</sup> Troisième cours (1910-1911), dernières leçons. Résumé dans R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale*, Droz 1957, p. 89-92. On y renvoie ici par le sigle SM.

<sup>2</sup> *CLG*, 1<sup>re</sup> partie, ch. I. Pour le paragraphe sur l'arbitraire du signe, voir le texte critique établi par R. Engler, *Kratylos* IV. 2 (1959), p. 128-131.



est celle d'une chose finie, isolable, d'une entité. Toutefois, le cercle qui enferme signifiant et signifié doit marquer avant tout leur union nécessaire : une suite de sons ou de syllabes dénuée de sens ne serait pas un signifiant, ni une idée sans support verbal un signifié. Mais rien d'extérieur, de matériel par exemple, n'entre dans la constitution du signe : il n'existe que par cette union de deux éléments, l'un et l'autre psychiques.

1.1. Saussure a donc envisagé d'abord le phénomène sémiologique dans son essence, non dans ses manifestations particulières.

En effet, chaque fois qu'on utilise un signe, le signifiant est réalisé, c'est-à-dire rendu perceptible : un feu rouge s'allume ; un disque avec une flèche est placé à un certain endroit ; une phrase, un mot est prononcé ou écrit. Du même coup, le signifié se trouve mis en relation avec le moment, le lieu, les personnes. On peut dire que le signe devient alors un *signal* : la différence par rapport au signe immatériel apparaît bien dans le cas où un mot constitue à lui seul le signal : *Danger. Fragile. Ralentir*, etc. C'est cela qui fonde et justifie une distinction entre langue et parole, plus généralement entre code et message : « Le « signe » appartient à la langue conçue comme système de « valeurs », entités abstraites en conditionnement mutuel. Le « signal » appartient à la langue conçue comme instrument des interactions humaines, ce qui est tout autre chose »<sup>3</sup>.

1.2. Dans ses derniers cours, Saussure a opposé la *valeur* à la *signification*<sup>4</sup>. Les notes des étudiants, sur ce point, ne sont pas bien claires, et on a pu en proposer plus d'une interprétation. Comme les valeurs sont fixées par les relations des signes dans le système, il semble logique de rapporter la signification à la parole.

1.2.1. C'était l'idée de Charles Bally<sup>5</sup> : il entendait par valeur « le concept virtuel attaché au mot dans la mémoire, sans aucun

<sup>3</sup> E. Benveniste, dans *Zeichen und System der Sprache*, II. Band, Akademie-Verlag, Berlin 1962, p. 93.

<sup>4</sup> Deuxième cours, *Introduction*, CFS 15 (1957), p. 48-49. Pour le 3<sup>e</sup> cours, voir n. 1.

<sup>5</sup> *L'arbitraire du signe. Valeur et signification*, FM VIII (1940), p. 193-201.

contact avec la réalité »; par signification, le « reflet linguistique » de la « représentation sensorielle actuelle ». En conséquence, « c'est seulement dans la parole, dans le discours, que le signe, par contact avec la réalité, a une signification [...], et c'est seulement dans la langue, à l'état latent, que ce même signe déclenche un faisceau d'associations mémorielles qui constituent sa valeur [...] » (p. 194-195). La valeur n'est donc rien de plus que le signifié (p. 199); la signification inclut la référence du signe à la chose pensée.

1.2.2. Plus récemment, André Burger est revenu sur la question<sup>6</sup>. Pour lui, ce qui oblige à distinguer la signification de la valeur, c'est, bien que Saussure ne l'ait pas dit expressément, le fait très général de la polysémie: « La polysémie n'est pas un phénomène exceptionnel, elle est inhérente à la nature même de la langue » (p. 7). Or il faut bien que les variétés sémantiques d'un mot (par exemple, *mouton*, dans *tondre un mouton*, *manger du mouton*) soient contenues dans sa valeur et en découlent: sinon, l'identité du signe s'évanouirait. Mais il faut aussi qu'elles ne risquent pas de se confondre: autrement, la communication en serait gênée. « Comment se distinguent les différentes significations d'un même signifié, Saussure ne l'a pas dit explicitement, sans doute parce que la chose va de soi: c'est évidemment les rapports syntagmatiques, dans le discours, qui font apparaître, à chaque fois, la signification voulue » (p. 8). Ainsi, les significations dépendent de la valeur; elles se réalisent dans la parole<sup>7</sup>: elles appartiennent donc à la langue. Les significations d'un mot, par exemple, ce sont les diverses *acceptions* de ce mot: des variétés sémantiques « reçues », c'est-à-dire inscrites dans le code linguistique.

1.2.3. On voit qu'André Burger, tout en situant, comme Bally, la signification dans le « discours », en conçoit tout autrement le rapport avec la valeur. Il rejoint probablement la conception de Saussure lui-même; et sur ce point, je lui rends volontiers les armes. Toutefois, l'idée de Bally mériterait d'être retenue: il est exact que, dans la parole, les signifiés s'accordent à la réalité du moment, et il y a peut-être avantage à appeler signification ce qui résulte

<sup>6</sup> *Significations et valeur du suffixe verbal français - e -*, CFS 18 (1961), p. 1-15.

<sup>7</sup> « Ce n'est pas la valeur qui se réalise dans la parole, mais les significations » (p. 8).

de cet accord. Bally a pris comme exemples des noms communs : *arbre*, *bœuf*, etc., ce qui l'a amené à définir la valeur comme un « concept virtuel ». L'argumentation eût été plus incisive s'il avait considéré, par exemple, le cas des formes modales et temporelles, ou des noms propres de personnes, des pronoms personnels, des déictiques, etc.<sup>8</sup>, où l'écart entre la valeur (le signifié) et la signification est bien plus sensible.

On peut donc reconnaître une *valeur* à chacun des éléments qui appartiennent au système d'une langue, y compris les phonèmes, l'accent, etc. La signification, en revanche, est d'abord une propriété de l'énoncé. Elle ne procède pas uniquement des valeurs utilisées pour la composition du message, c'est-à-dire du signifié de phrase : elle dépend aussi de la situation, des relations des interlocuteurs, de leurs préoccupations communes. Il peut arriver que la signification et le signifié de phrase coïncident : c'est le cas d'énoncés tout impersonnels et généraux, comme *la terre tourne* ou *cinq et cinq font dix*. Dans l'usage ordinaire du langage, cette coïncidence est rare. D'autre part, des énoncés différents peuvent produire la même signification : dans une circonstance donnée, je peux dire indifféremment, de telle personne : *un de mes amis* ou *un ami à moi* ; de tel événement : *la séance commencera à huit heures et demie*, ou : ... *à vingt heures trente*. On ne peut pas dire que les signifiés soient identiques, puisque les signes ne le sont pas.

1.3. De tout ceci, il n'est pas encore possible de déduire une analyse du système. On voit seulement que des signes comme *sœur*, *juger*, etc., entrent dans des assemblages très divers, mais non quelconques, qui sont aussi des signes : *sœur aînée*, *une âme sœur*, *frère et sœur*, *la sœur de Paul*, etc.

2. Le principe d'une analyse réside dans le caractère linéaire du signifiant<sup>9</sup>. La première opération est de délimiter dans une chaîne parlée (un énoncé) des *unités* de langue, c'est-à-dire des « tranches de sonorité » (on dirait aujourd'hui : des segments) qui soient des signifiants. Ce qui permet et justifie la délimitation, ce n'est pas la

<sup>8</sup> R. Jakobson, *Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb*, 1.3 et 1.5, Harvard University 1957. Sur les noms propres, voir aussi H. Frei, *Désaccords*, 7. CFS 18, p. 49-51.

<sup>9</sup> *CLG*, 2<sup>e</sup> partie, ch. II. Cf. H. Frei, *Critères de délimitation*, Word 10 (1954), p. 136-145.

succession ou l'agencement des phonèmes, puisque la même tranche /sör/, qui correspond à une unité dans /freresör/ ou /lasördəpol/, ne serait, dans /profesör/, qu'une découpe arbitraire. Il est vrai que, dans bien des langues, certains indices formels, tels l'accent, les particularités de l'initiale ou de la fin de mot, l'harmonie vocalique, etc., marquent des divisions dans la chaîne. Mais ceci est accessoire. C'est sur le signifié que doit se régler la délimitation des unités: « Une délimitation correcte exige que les divisions établies dans la chaîne acoustique ( $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\gamma$ ...) correspondent à celles de la chaîne des concepts ( $\alpha'$ ,  $\beta'$ ,  $\gamma'$ ...) »<sup>10</sup>, c'est-à-dire à celles du signifié de phrase, puisqu'on néglige la signification dès qu'on envisage l'énoncé comme un « document de langue », non comme un acte de communication: on ne retient que les valeurs.

La correspondance se vérifie par la comparaison avec d'autres chaînes, partiellement semblables. Une unité apparaît alors comme le plus petit segment commun à plusieurs chaînes, par ailleurs différentes: /sör|ene/, /frere|sör/, /la|sör|dəpol/, etc., ou, inversement, comme le plus petit segment qui différencie une chaîne d'autres chaînes, par ailleurs semblables: /la|sör|dəpol/: /la|kuzin|dəpol/, etc.<sup>11</sup>. Cette double vérification est utile dans les cas d'homophonie: pour être sûr que *force*, dans *la force du vent*, n'est pas la même unité que *force*, dans *il me force à parler*, il n'est pas indifférent de noter que les unités substituables forment des séries hétérogènes: *la force (violence, vitesse...) du vent: il me force (oblige, invite...) à parler*.

2.1. Dans le passage cité, il est question de la « chaîne des concepts ». L'expression ne surprend pas. En fait, elle est singulière. Il va de soi que *concepts* dénote ici, faute d'un meilleur terme, les signifiés des unités. Mais s'il est naturel de décrire comme une chaîne le signifiant d'une phrase ou de n'importe quel signe complexe, en raison de son caractère linéaire, en est-il de même du signifié? Le signifié de phrase n'est pas simplement la somme des signifiés partiels, correspondant aux unités alignées: il procède à la fois de ces derniers et de l'agencement des unités, de leurs rapports dans la

<sup>10</sup> CLG, ib. § 2, p. 150 (146). Cf. les formulations citées dans SM p. 214-215.

<sup>11</sup> Le second critère a été indiqué par E. Buyssens, *Mise au point de quelques notions fondamentales...*, CFS 8 (1949), p. 58-59. Il n'est pas utilisé dans le chapitre du CLG sur les entités concrètes de la langue; mais on verra plus loin que Saussure ne l'a pas méconnu.

phrase. Or ces rapports ne jouent pas toujours entre unités contiguës: rien de plus banal, en français, que des phrases comme: *Vous ne m'avez peut-être pas tous approuvé*, ou en allemand, comme: *Schlägst du denn einen anderen Tag vor?* Beaucoup de langues usent ainsi de signes discontinus. Une inversion dans l'ordre des termes peut aussi être imposée (*Je lui parle*, en regard de: *Je parle à mon voisin*) ou admise (*La joie que m'a causée cette nouvelle*, en regard de: *la joie que cette nouvelle m'a causée*), sans que le rapport varie.

Le membre de phrase, la phrase simple (la proposition) ont, dans les langues modernes surtout, une structure qui normalement est conçue et comprise d'un seul coup. Le destinataire d'un message peut très bien en reconnaître et en saisir la structure sans en comprendre tous les termes: ainsi dans les phrases d'un exposé technique, ou dans une locution qui contient des mots désuets (*je n'en ai cure, vous aurez maille à partir avec lui*). On a pu s'amuser à fabriquer des phrases absurdes, dont la structure grammaticale est parfaitement claire, comme *Colourless green ideas sleep furiously*<sup>12</sup>. On a produit aussi, ce qui est plus sérieux, des exemples de « phrases homonymes ». Deux cas sont à distinguer: ou bien les unités alignées ne sont pas les mêmes, comme dans l'exemple donné par Saussure: */sižlaprā/* (*Si je la prends; si je l'apprends*). Il y a simplement homophonie, mais non identité des signifiants. Ou bien les signifiants sont identiques, mais les mêmes unités, disposées dans le même ordre, représentent deux structures différentes: *Il en est tombé* (de la neige; quelqu'un, du haut d'un toit)<sup>13</sup>. Comme dans les cas d'homonymie ordinaire, l'identification du signe dépend de la situation ou du contexte. Dans le passage suivant, le contexte donne le change sur la structure de la seconde phrase: « Il (Commodien) nous apprend *qu'il a vécu* longtemps dans l'erreur, *qu'il a fréquenté* les temples [...] et *qu'il est revenu* à la vérité par la lecture de la loi. Il ajoute *qu'il appartient* à ceux qui se sont longtemps égarés de montrer le chemin aux autres, quand ils l'ont eux-mêmes trouvé »<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> Trouvaille, souvent citée, de N. Chomsky, *Syntactic Structures*, La Haye 1957, p. 15.

<sup>13</sup> E. Buyssens, *Les langages et le discours*, Bruxelles 1943, § 61. Exemple repris (avec d'autres) dans *Speaking and thinking*. A Symposion edited by G. Révész, Amsterdam 1954, p. 155.

<sup>14</sup> G. Boissier, *La fin du paganisme*, 3<sup>e</sup> éd (1898), vol. II, p. 29. Pas d'italiques, bien entendu, dans le texte original.

On peut supposer que la chaîne des concepts implique la structure. Mais alors, est-elle vraiment parallèle à la chaîne acoustique? L'expression n'est au fond qu'une image, et on ne confondra pas la démarche du grammairien qui analyse un document de langue avec l'opération du locuteur qui formule un message, ou celle de l'auditeur (ou lecteur) qui le comprend: avec l'encodage ou le décodage, comme on dit aujourd'hui. Il est bien difficile de dire dans quelle mesure ces opérations sont graduelles: on vient de citer des faits qui les supposent plutôt globales, dans les limites de la phrase simple. Mais les termes d'une énumération, par exemple, doivent bien être enregistrés successivement, comme les phrases d'un discours. On sait aussi les effets que produisent, dans les langues qui s'y prêtent, les variations de l'ordre des mots: cela suppose, chez l'auteur et le destinataire d'un message, un certain sentiment de son déroulement. On ne fait qu'indiquer ici en passant un problème qui relève d'abord de l'étude de la parole. Mais pour la description de la langue même, il serait utile de savoir quels assemblages de signes sont toujours pensés globalement, lesquels se laissent construire et interpréter de façon progressive: cela touche à la question du syntagme.

L'analyse, en tout cas, est libre de progresser de segment en segment; et puisqu'elle ne vise qu'à délimiter des unités, le résultat peut être figuré par deux chaînes parallèles, celle des « tranches de sonorité » et celle des « concepts ». Représentation toute provisoire, car il faudra encore classer ces unités, qui sont très diverses, et formuler des règles d'assemblage qui permettent de recomposer les phrases analysées et d'en former de nouvelles.

2.2. Est-il vraiment nécessaire d'appliquer à tous les cas la méthode de délimitation? Beaucoup d'unités sont souvent délimitées effectivement par des coupures dans la chaîne, des pauses: appositions, par exemple, ou termes d'une énumération, sans parler du cas fréquent où le message se réduit à une seule unité: *Mouton* à l'étalage d'un boucher; *chant*, dans la lecture du palmarès d'un conservatoire<sup>15</sup>; (Comment trouvez-vous ce spectacle?) – *Médiocre*,

<sup>15</sup> Ces exemples montrent que synonymes (*champ*, *chant*) ou acceptions se distinguent même en l'absence de contexte: la situation, en principe, suffit à l'identification d'un signe simple.

etc. Il y a aussi délimitation effective quand une unité fait l'objet d'un message renvoyant au code<sup>16</sup>: *le mot juger*; *Comment dit-on sœur en russe?* *Chariot ne prend pas deux r*, etc. Dans l'écriture, une unité peut être distinguée de son entourage par des procédés typographiques (italiques, gesserrt, guillemets).

Ces faits ont leur importance. Mais d'abord, les emplois qu'on vient d'évoquer conviennent aussi bien à des signes complexes qu'à des signes simples. De plus, ils sont propres à certaines sortes d'unités, alors que la méthode de délimitation doit permettre de les inventorier toutes, y compris celles qui ne sont pas effectivement isolables.

2.3. Aussi bien, la méthode que Saussure a appliquée, dans son dernier cours, à des exemples pris au français lui avait d'abord servi à résoudre le problème posé par la morphologie des langues indo-européennes anciennes: à démontrer, en d'autres termes, que les *sous-unités*, c'est-à-dire les segments qu'on distingue dans les mots dérivés et fléchis, ne sont pas des abstractions imaginées par les comparatistes, mais sont – ou ont été, dans un état de langue antérieur – des entités linguistiques réelles, au même titre que les unités alignées dans une chaîne de parole<sup>17</sup>. Les raisons qu'on a d'analyser, par exemple, *désir-eux* ou *in-succès* ne sont pas radicalement différentes de celles qui font qu'on distingue plusieurs unités dans *la force du vent* ou *à bout de force*: dans les deux cas, la délimitation se règle sur le signifié.

2.3.1. Toutefois, les conditions de l'analyse ne sont pas du tout les mêmes. Dans le cas des mots composés ou dérivés, des formes fléchies, l'assemblage est compact: il n'admet ni pause ni insertion entre les sous-unités, ni variation de l'ordre. Il en résulte que la comparaison, ici, ne sert plus seulement à vérifier la délimitation: elle en est la condition même. C'est la comparaison avec des formes partiellement semblables qui permet, ou même impose l'analyse: faute de formes comparables, aucune analyse n'est possible<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> R. Jakobson, op. cit. 1.4.

<sup>17</sup> *SM*, p. 40-42 (N 7); 210-211 (citations).

<sup>18</sup> Deuxième cours, *Introd.*, CFS 15, p. 85; pour le 1<sup>er</sup> cours: *SM*, p. 58-59 (Le classement intérieur). Cf. *CLG*, 2<sup>e</sup> partie, ch. VI, § 2, p. 183-185 (177-179).

On remarquera qu'une sous-unité apparaît tout ensemble comme le plus petit segment commun aux formes comparées (ainsi *dé-* dans *défaire*, *déplacer*, *déranger...*) et comme le plus petit segment différenciateur (*défaire*: *refaire*, *faire...*), Cf. n. 11.

Si la morphologie est régulière, les sous-unités se délimitent sans peine: on les retrouve identiques dans toutes les formes comparables. C'est le cas, en général, dans une langue comme le turc. Si la morphologie est diversifiée, comme dans les langues indo-européennes, les formes comparables peuvent suggérer des analyses différentes, et la délimitation des sous-unités est alors incertaine: comment délimiter, par exemple, radical et désinence dans lat. *ciuis*, N sg., en regard du G *ciuis*? On n'y parviendrait qu'en posant soit deux radicaux, *ciui-* et *ciu-* en distribution complémentaire:

*ciui-s* (N sg.), *ciui-um*

*ciu-is* (G sg.), *ciu-em*, *ciu-es*,

soit une désinence de N sg. *-is* (*ciu-is*) en alternance avec *-s* (*urb-s*, *par-s*). Le signifié s'accommode de l'un comme de l'autre, et l'analyse n'est ici rien de plus qu'une astuce de grammairien.

On dira que, dans les cas de ce genre, la marge d'incertitude est du moins limitée: les formes comparables autorisent *ciui-s* ou *ciu-is* et excluent toute autre division. Mais dans d'autres cas, aucune division n'est permise: \**chev-al*, \**chev-aux*, par exemple, n'est pas plus admissible que \**ci-u-is*. Et on se heurte enfin à des séries de formes éminemment comparables, comme *œil*, *yeux*; angl. *man*, *men*; *take*, *took*, etc., dans lesquelles rien ne peut être délimité, et qu'il faut donc bien considérer comme des *monèmes*<sup>19</sup>.

La situation inverse peut être illustrée par des formes du verbe latin, celles de l'imparfait, par exemple. La délimitation des sous-unités y est aussi nette qu'on peut le souhaiter: *ama-ba-m*, *dele-ba-m*, *i-ba-m*..., et donc: *ag-e-ba-m*, *audi-e-ba-m*. On a ainsi un segment *-e-*, sans aucune contrepartie définissable du côté du signifié. On pourrait éliminer l'anomalie en imaginant, ici encore, des variétés du radical (*ag-| age-*) ou du suffixe (*-ba-| -eba-*): il faudrait alors poser des règles de distribution, ce qui ne servirait, en fin de compte, qu'à compliquer la description des conjugaisons latines. Il est vrai que ce risque serait, pour beaucoup de linguistes, plus excitant que décourageant. Mais au nom de quoi dénierait-on à ce segment *-e-*

<sup>19</sup> Terme proposé par H. Frei, CFS 1 (1941), p. 51-53, pour désigner « tout signe dont le signifiant est indivis », donc les unités et sous-unités saussuriennes. Ce terme semble utile: Saussure a usé trop librement de celui d'unité (*SM* p. 208); et on ne suivra pas volontiers E. Buyssens, qui réserve « signe » à l'unité linguistique indécomposable (voir la critique de H. Frei, *Lingua* 12 (1963) p. 423-428).

le statut de sous-unité qu'on reconnaît à ses voisins? Il est en effet porteur d'une certaine valeur, qui n'est pas celle d'un phonème, comme /a/ ou /g/ dans cette même forme *agebam*, mais qui n'est pas non plus un signifié. Or il serait facile de montrer que la figure saussurienne du signe, qui s'applique à *agebam* comme à toute autre forme du paradigme latin, n'est pas applicable sans plus aux sous-unités: cette figure suppose en effet que le signe est isolable.

Il y a bien une correspondance entre les segments du signifiant *agebam* et les caractères du signifié, tels qu'on les énumère à l'école en définissant la forme verbale: 1<sup>re</sup> p. sg. de l'indicatif imparfait actif de *agere*. Mais cette correspondance est indirecte: il n'est pas nécessaire qu'on ait autant de segments que de traits sémantiques; et ces derniers sont donnés, non dans l'ordre linéaire des segments, mais ensemble, comme les traits pertinents qui constituent les phonèmes. Les sous-unités ne sont donc que des divisions du signifiant, fondées sur la comparaison des formes parallèles, et justifiées par l'ensemble des caractères du signifié<sup>20</sup>. Si on veut les appeler des « signes », ce sera par extension et pour simplifier: en fait, ce sont des composants de signes. Dès qu'on désintègre l'assemblage, les valeurs qu'ils portent s'évanouissent, ce qui n'arrive pas quand on isole de son entourage un mot simple comme *sœur*, *cher* ou *juger*. En aucun cas, *ag-* ou *age-* ou *-bam* ne pourrait servir de signal.

2.3.2. Dans ses leçons sur l'analyse subjective et la délimitation des sous-unités<sup>21</sup>, Saussure n'a pas utilisé l'image des deux chaînes parallèles, qui apparaît dans le 3<sup>e</sup> cours, à l'occasion des exemples français. En distinguant unités et sous-unités, il a tenu compte de la différence entre deux types de signes complexes qu'on peut appeler, faute de mieux: assemblages syntaxiques et assemblages morphologiques. La division traditionnelle de la grammaire en morphologie et syntaxe, fondée sur la notion un peu fuyante de *mot*, est contestable, et lui-même en a fait la critique. Cette division s'applique tout de même assez bien à des langues comme le grec ancien

<sup>20</sup> Cf. ma discussion sur des formes arméniennes, CFS 11 (1953), p. 38. Mario Lucidi a proposé de distinguer *signe* et *hyposème*: *L'equivoco de « l'arbitraire du signe »*. *L'iposema*, Cultura Neolatina X 1, Modena 1950, p. 185-208. Je dois à l'amabilité de Rudolf Engler la connaissance de cet article remarquable, publié dans une revue généralement ignorée des linguistes.

<sup>21</sup> *CLG*, Appendices aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parties, B (d'après le 1<sup>er</sup> cours). Saussure a fait aussi, au semestre d'été 1910, un cours de *Morphologie*.

ou le latin, pour lesquelles elle a été conçue; plus difficilement aux langues modernes, où le statut de certaines unités, des articles, par exemple, ou des verbes auxiliaires, se laisse mal définir dans ce cadre. Toutefois la différence qu'on a relevée, et qui réside dans les conditions de l'analyse délimitative, empêche d'abandonner sans plus la distinction classique entre mots et divisions du mot (radical, suffixe, préfixe, etc.) pour y substituer les monèmes: il faudra toujours distinguer des classes d'unités<sup>22</sup>.

Pas plus que la délimitation, le classement ne peut se fonder sur des caractères purement formels, c'est-à-dire sur l'examen des signifiants sans égard aux significés. Mais un classement idéologique ne donnerait pas non plus une idée du code linguistique, qui est essentiellement une grammaire<sup>23</sup>. La méthode de délimitation, en revanche, suggère la voie à suivre. En comparant des chaînes de parole différentes, où se retrouve une même unité (*la force du vent, une force herculéenne, à bout de force, employer la force, etc.*), on est amené à observer les rapports de celle-ci avec les unités voisines et à en définir les fonctions dans la phrase, le groupe de mots, voire dans le mot. On constatera seulement que, dans ce dernier cas, le rapport est invariable et la fonction unique: ainsi pour *in-* dans *insuccès, impatience, incompréhension, etc.* D'autre part, en comparant *la force du vent* avec *la violence du vent, la vitesse du vent, etc.*, ou *défaire* avec *faire, refaire, contrefaire, surfaire*, on aperçoit le principe d'un classement linguistique: l'identité de fonction définit une classe d'unités, et plus généralement, de signes, puisqu'un signe analysable, comme *vitesse*, appartient à la même classe qu'un monème comme *force*.

3. Dans les trois cours de linguistique générale, il est question des *rapports* qui font qu'une langue n'est pas une nomenclature, une collection de signes totalement arbitraires, mais un système, et qui, d'une manière ou d'une autre, réduisent la part de l'arbitraire par la solidarité qu'ils établissent entre les termes de ce système<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> CFS 15, p. 37. Cf. *CLG*, p. 159-160 (154).

<sup>23</sup> Cf. H. Frei, *Ramification des signes dans la mémoire*, CFS 2 (1942), p. 15, n. 3.

<sup>24</sup> *SM* p. 58 (Le classement intérieur); 72-73 (Divisions dans le champ synchronique [CFS 15, p. 79-84]); 89-90 (Les mots comme termes d'un système). Cf. *CLG*, 2<sup>e</sup> partie, ch. V; VI § 1 et 2.

Il y a deux sortes de rapports: ceci est constant, mais l'expression varie quelque peu. Saussure a d'abord opposé l'ordre discursif (*signi-fer*) à l'ordre intuitif (*signifer: fero*). Dans son 2<sup>e</sup> cours, il désigne comme les deux sphères de rapports le discours et la mémoire: dans le discours, les mots (ou les unités) se groupent en syntagmes (*quadru-pes; désir-eux; que vous dit-il?*); dans la mémoire, en familles (*dominus, domini, dominum...; désireux, soucieux, malheureux...*). Il y a donc des rapports syntagmatiques, qu'on peut appeler aussi discursifs, et des rapports associatifs, ou intuitifs. Enfin, en 1911, Saussure oppose la coordination syntagmatique à la coordination associative, les assemblages *in praesentia* (*contre tous; contremarche; magnanimus*) aux assemblages *in absentia* (*contremarche: contre; magnanimus: animus: anima: animal*), et il montre que ces coordinations ont pour effet de limiter l'arbitraire.

3.1. Les rapports syntagmatiques sont directement observables: ils s'établissent dans le discours, c'est-à-dire dans la chaîne de la parole<sup>25</sup>. Pour les étudier et les décrire, on n'aura donc, semble-t-il, qu'à prendre des énoncés où les unités auront été délimitées. Mais comment déceler les rapports associatifs, dont les termes ne sont pas donnés ensemble? Dans ses deux premiers cours, Saussure a indiqué un critère: tout rapport associatif repose sur la combinaison d'un élément constant de forme et de sens avec un élément variable. C'est ce qui se passe dans la flexion et la dérivation régulières, d'où sont pris les exemples. Mais la formulation est trop restrictive: prise à la rigueur, elle ne se vérifierait pas dans des séries telles que *cheval: chevaux; savoir: saurai: su; angl. take: took*, etc. On ne peut pas dire, en effet, que *chev-* ou *s-* ou *t-k* sont des éléments constants de forme et de sens. A moins que, par éléments, on doive entendre autre chose que des sous-unités: mais alors quoi?

Toujours selon le même critère, des signes simples ne sauraient être associés qu'à leurs dérivés ou composés: *désir: désireux; animus: animal, magnanimus*. Il y aurait association entre *neuf* et *dix-neuf, vingt-neuf, neuf cents*, mais non entre *neuf* et *dix, vingt* ou *cinquante*.

On comprend que la règle ainsi formulée ne reparaisse pas dans le 3<sup>e</sup> cours. Là, outre les associations fondées sur l'identité du radical

<sup>25</sup> CFS 15, p. 79.

(*enseignement : enseigner*) ou de l'élément formatif (*enseignement : armement...*), Saussure en reconnaît d'autres par les signifiés seuls. Celles-ci font-elles partie du système de la langue? Il faudrait alors qu'on puisse les distinguer des simples associations d'idées, comme *aiguille, fil, coudre*, etc.<sup>26</sup>. Dans l'exemple qui en est donné (*enseignement : instruction, apprentissage*), l'association sémantique joue entre des signes de même classe. Ce n'est sans doute pas fortuit: Saussure ajoute qu'il peut même y avoir association de tous les substantifs.

3.2. C'est probablement dans la morphologie qu'il faut chercher l'origine de la théorie des rapports associatifs. Ils sont tout d'abord apparus à Saussure sous l'aspect de séries flexionnelles (*dominus, domini...*; *enseigner : enseignons...*) ou de classes de dérivés (*désireux, chanceux, malheureux...*). En réalité, dans les deux cas, on a affaire à des *paradigmes*: toute classe de dérivés repose en effet sur une relation identique entre deux signes: le mot de base et le dérivé (*désir : désireux ; chance : chanceux*, etc.) et ceci importe plus au système que le nombre des dérivés existants. L'unité d'un paradigme consiste dans les variations ou modifications régulières du signifié: celles du signifiant ne sont pas nécessairement régulières. Tous les verbes français, par exemple, déploient sous des formes diverses un même système de modes, de temps, de personnes; et les valeurs des formes irrégulières sont rigoureusement homologues de celles des formes normales. De même, dans *amer : amertume*, le rapport est identique à celui de *doux : douceur, faible : faiblesse*, etc., en dépit du fait que la forme du dérivé est unique en son genre.

Dans son dernier cours, Saussure a élargi sa conception des rapports associatifs. De ce qui a été noté par ses étudiants, on est tenté de conclure, avec les éditeurs du *Cours*, qu'« un mot quelconque peut toujours évoquer ce qui est susceptible de lui être associé d'une manière ou d'une autre »<sup>27</sup>. L'idée d'un système s'accommode mal d'une formule aussi vague. On devra plutôt retenir l'association, indiquée par Saussure, de tous les substantifs. Et pareillement, de tous les verbes, de tous les numéraux cardinaux, etc. En d'autres

<sup>26</sup> Pour la raison que j'ai donnée ailleurs (*SM* p. 248), je ne fais pas état des associations par simple communauté (ou ressemblance) d'images auditives.

<sup>27</sup> *CLG* p. 180 (174).

termes, l'identité de fonctions, qui seule permet de classer les signes linguistiques, constitue aussi un lien associatif entre signes de même classe, ou de même sous-classe (en français, par exemple, le genre introduit une division dans la classe des substantifs). A son tour, l'identité de fonctions découle d'un trait sémantique, commun aux membres de la classe : c'est ce caractère du signifié qu'on exprime en disant, par exemple, que *théière, princesse, victoire, différence*, etc., sont des substantifs féminins.

3.3. On a ainsi reconnu deux réseaux d'associations : celles qui engendrent les paradigmes de flexion et de dérivation, et celles qui fondent les classes et sous-classes de signes. Dans le mécanisme de la langue, les premières conditionnent les *transformations* possibles de l'énoncé. A cet égard, il faut marquer l'importance de la dérivation, qui englobe – ou devrait englober, dans une grammaire bien faite, les formes nominales du verbe (infinitifs, gérondifs, participes), aussi bien que les noms d'action et d'agent : le rôle de ces formes est capital dans ce qu'on appelle la « grammaire transformative ». Quant aux associations par classes, elles conditionnent les *substitutions* possibles à l'intérieur de l'énoncé. « Tout le mécanisme de la langue roule autour d'identités et de différences »<sup>28</sup>. L'identité est d'abord celle des signes mêmes, ou des unités délimitables, comme le radical *enseign-* ou le suffixe de nom d'action *-ment* (*enseignement*). Mais l'existence de sous-unités homophones (*enseignement/lente-ment*; angl. *teach-er/strong-er*) suffit à montrer que l'identité réside essentiellement dans les valeurs. Elle dépend des fonctions et des rapports : des fonctions pour les membres d'une même classe ; des rapports associatifs pour les séries de même paradigme.

Ce point n'a pas toujours été clair pour Saussure. Dans son premier cours, il hésitait à reconnaître une association entre des formes comme lat. *regibus* et *lupis*, dont les signifiants n'ont rien de commun. En 1911, à propos des diverses formes du génitif en latin, il constate qu'il y a là « la conscience d'une certaine valeur, qui est la même et qui dicte un emploi identique ». Cette valeur est fixée par l'identité des rapports dans les déclinaisons parallèles, variétés du même paradigme : de *rex* à *regis*, la modification du signifié est la

<sup>28</sup> Troisième cours, D p. 196 (*SM*, p. 83). Cf. *CLG*, p. 156 (151).

même que de *dominus* à *domini*<sup>29</sup>. On peut invoquer aussi, bien sûr, l'identité de fonctions: *regis* peut être substitué à *domini* dans le même entourage. Mais l'identité des fonctions résulte de celle des rapports. Un paradigme de dérivation, on vient de le dire (3.2), est plus essentiel au système que la série des dérivés qui y sont conformes, puisque le paradigme inclut tous les dérivés possibles. Ceci est également vrai des formes flexionnelles: le paradigme de la déclinaison latine, par exemple, importe plus, pour la valeur du génitif, que la classe de signes qu'on pourrait constituer en réunissant toutes les formes de génitif connues: *regis, civis...*; *domini, lupi, filii...*, etc.

3.4. Dans les séries paradigmatiques comme dans les classes de signes, les membres peuvent être aussi bien des monèmes que des signes complexes. Il n'est pas rare que tous les membres d'une série flexionnelle soient des signes complexes (*j'aime, j'aimais, j'ai aimé...*). Dans un paradigme dérivationnel, seul le mot de base peut être, mais n'est pas nécessairement, un monème. Il apparaît donc qu'en délimitant les unités on ne définit pas, du même coup, les termes du système.

Les termes sont aussi en jeu dans les rapports syntagmatiques. La question se pose de savoir si les termes de syntagmes sont les mêmes que ceux des séries ou des classes associatives, ou s'ils réclament une autre définition: si par exemple on doit dire, comme il est d'usage, qu'il y a dans tout syntagme autant de termes que d'unités délimitables. Il y aurait lieu, probablement, de revenir sur la notion même de syntagme, qui est loin d'être aussi clairement définie qu'on ne l'imagine<sup>30</sup>. Mais cela mènerait loin.

4. On conclura, de tout ce qui précède, que les expressions saussuriennes de *signe, unité* et *valeur* ne se recouvrent pas exactement. Un signe peut être formé de plusieurs unités; les unités délimitables ne sont pas toutes des signes, mais toutes représentent des valeurs. Il n'y a sans doute pas de signe qui ne soit une valeur complexe,

<sup>29</sup> Cf. *SM*, p. 139-141.

<sup>30</sup> Voir mon compte rendu de G.F. Meier, *Das Zero-Problem in der Linguistik*, dans *Kratylos* VIII (1963), p. 163 et 168. Dans un article tout récent sur *Le mot* (« Diogène », N° 51, 1965, p. 39-53), A. Martinet écrit: « On désigne, sous ce terme [de syntagme], tout groupe de plusieurs signes minima » (p. 51), et plus loin: « Dans *Jean part demain*, il n'y a pas de syntagme, mais trois monèmes qui épuisent l'énoncé » (p. 53).

non seulement parce qu'il unit un signifié et un signifiant, mais parce que le signifié d'un mot n'est jamais simple: autrement, il n'y aurait pas de différence, par exemple, entre le verbe anglais *walk* et le substantif *walk*. Rien n'empêche, d'ailleurs, d'appeler signes simples (ou monèmes, si on préfère) ceux dont le signifiant est indécomposable.

A. ROSETTI (Bucarest)

## SUR LA VALEUR EXPRESSIVE DES SONS PARLÉS

Les onomatopées contiennent des sons expressifs. Mais il faut éviter de mettre en relation directe la valeur expressive des sons parlés avec la dénomination des sons. On dit, par exemple, que la consonne *l* est propre à exprimer l'écoulement de l'eau dans le mot *fleuve*, parce que ce mot contient la « liquide » *l*<sup>1</sup>. C'est confondre deux plans différents, entre lesquels il n'existe pas de relation directe<sup>2</sup>.

Pour juger de la valeur expressive des sons parlés, il convient de partir de données objectives, par exemple du résultat d'expériences sur l'impression auditive que les sons parlés font sur les sujets parlants.

Ainsi, à la suite d'un grand nombre d'expériences, il a été établi que les voyelles *e*, *i*, *ü* et *ö* sont perçues comme des sons clairs et élevés, tandis que *o* et *u* sont sombres et bas. Les occlusives sourdes expriment des bruits durs, les fricatives des bruits successifs etc.<sup>3</sup>.

Dans cette recherche il convient de tenir compte de la remarque de M. Grammont, que la valeur expressive des sons est libérée seulement lorsque le sens du mot s'y prête<sup>4</sup>.

Il est intéressant de constater qu'il est fait usage de la valeur expressive des sons parlés dans les termes qui dénomment des notions qui sont familières à l'enfant en bas âge. Ces termes emploient les

---

<sup>1</sup> Toma Pavel, *Distribuția sunetelor în poezie*, dans *Fonetică și dialectologie*, V, 1963, p. 22.

<sup>2</sup> Pavel, *l. c.*

<sup>3</sup> Heinz Wissemann, *Untersuchungen zur Onomatopöie*, I, Heidelberg, 1954, p. 238-239.

<sup>4</sup> M. Grammont, *Onomatopées et mots expressifs*, *Trentenaire de la Soc. pour l'étude des langues romanes*, Montpellier, 1901, p. 265.

phonèmes *m* ou *n* (pour le nom de la « mère », de la « nourriture », de la « mamelle »), ou bien une occlusive non nasale, *p* ou *b* (pour le nom du « père »)<sup>5</sup>. Le choix des phonèmes, dans ces cas, n'est donc pas dû au hasard. Il répond à une nécessité et son caractère imitatif (« mouvements labiaux de l'enfant pendant l'allaitement »<sup>5</sup>) est évident. Les onomatopées imitent des bruits naturels à l'aide de phonèmes de la langue parlée; mais ces phonèmes ne rendent qu'approximativement la réalité phonétique.

La langue donne un emploi aux onomatopées, dans le sens qu'elle forme des mots à partir des onomatopées. Ce genre de création lexicale a été observé dans diverses langues, dont le vocabulaire s'est enrichi par ce procédé. Ainsi, en roumain, une série de mots qui désignent divers bruits ont pour origine des onomatopées: *bîjbîi*, *bîzîi*, *bocăni* etc. Les langues africaines ou de l'Extrême-Orient font largement appel aux onomatopées pour former des mots nouveaux. Une fois entrés dans le vocabulaire de la langue respective, ces mots sont traités de la même manière que ceux du fonds existant de la langue<sup>6</sup>.

Dans le langage poétique, la distribution des phonèmes est pertinente, car elle n'est pas due au hasard. Ainsi, la distribution des labiales dans le vers de Mallarmé:

Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui<sup>7</sup>.

Mais il est évident que si la distribution des phonèmes est voulue, leur choix l'est pareillement. Il est en effet nécessaire et régi par les lois de l'expressivité que nous avons évoquées ci-dessus, et on ne saurait en faire abstraction dans l'analyse poétique.

<sup>5</sup> Bertil Malmberg, *Couches primitives de structure phonologique*, *Phonetica*, 11, 1964, p. 222.

<sup>6</sup> Voir notre exposé sur l'emploi des onomatopées, dans *Studii și cercetări lingvistice*, XIII, 1962, p. 440-441.

<sup>7</sup> Toma Pavel, *art. cit.*, 23.

## TABLE DES MATIÈRES

B. GAGNEBIN: André Burger . . . . .	5
Bibliographie des publications de M. André Burger . . . . .	9
E. BENVENISTE: Comment s'est formée une différenciation lexicale en français . . . . .	15
G. DE POERCK: Quelques réflexions sur les oppositions saussuriennes . . . . .	29
R. ENGLER: Remarques sur Saussure, son système et sa terminologie . . . . .	35
H. FREI: Modes de réduction des syntagmes . . . . .	41
R. GODEL: De la théorie du signe aux termes du système . . . . .	53
A. ROSETTI: Sur la valeur expressive des sons parlés . . . . .	69

*Adresses des auteurs d'articles*

Emile Benveniste, 1, rue Monticelli, Paris XIV<sup>e</sup> (France).

Guy de Pœrck, 86, promenade Albert-I<sup>er</sup>, Ostende (Belgique).

Rudolf Engler, Sonneggstrasse 19, CH 3076 Worb (Suisse).

Henri Frei, 3, chemin des Voirons, CH 1224 Chêne-Bougeries (Suisse).

Bernard Gagnebin, 18, plateau de Champel, CH 1206 Genève (Suisse).

Robert Godel, 1, rue de l'Aubépine, CH 1205 Genève (Suisse).

Alexandre Rosetti, 56, strada Dionisie Lupu, București (Roumanie).